



AFFORD BUSINESS CLUB: GUIDE POUR FAIRE DES AFFAIRES AU BENIN

Août 2020







Cette fiche d'informations, produite dans le cadre des services de l'AFFORD Business Club (ABC), fournit une feuille de route des opportunités commerciales passionnantes au Bénin pour les investisseurs existants et potentiels dans le secteur des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME). Elle vise à rassembler des informations et des points de vue utiles qui faciliteront les opérations des entreprises et du pays pour la diaspora et d'autres entreprises sur le marché béninois. Le guide ABC s'ouvre sur un aperçu de l'économie, du contexte politique et social du pays, avec des aperçus de base du marché sur les opportunités d'affaires qui existent dans les secteurs clés. Outre l'accès au financement qui est l'un des plus grands

défis pour les PME de la diaspora, ce guide fournit des informations sur les organisations statutaires et privées utiles dont les fonctions peuvent avoir des implications pour les entreprises opérant au Bénin. Il fournit des études de cas sur certaines des situations auxquelles les entreprises sont fréquemment confrontées et les stratégies adoptées pour les surmonter avec succès. Le guide ABC pour faire des affaires au Bénin sera régulièrement mis à jour.

AFFORD BUSINESS CLUB (ABC)

AFFORD Business Club (ABC) a son centre de ressources basé à Shoreditch, au cœur de la capitale technologique et culturelle de Londres. Il offre une gamme de services de développement des entreprises, d'installations à usage commun et de services de soutien financier pour renforcer et promouvoir la croissance des entreprises appartenant à la diaspora et d'autres entreprises investissant en Afrique. En plus d'offrir un espace idéal pour le réseautage, ABC fournit également un soutien vital en offrant des subventions et des prêts négociés, ainsi qu'une gamme de solutions innovantes pour répondre aux divers défis des PMEs

notamment la connaissance du paysage entrepreneurial, la réglementation et l'accès au financement. Un soutien pratique qui facilitera l'expansion des entreprises sur les marchés africains en soutenant la création d'emplois et de richesses au niveau local. Pour soutenir la croissance à l'étranger, AFFORD établit des partenariats avec des fournisseurs expérimentés et spécialisés dans le développement d'entreprises. Au cours des dernières années, AFFORD a inclus l'entreprise de development Centre (EDC) Nigéria, Fédération du Secteur Privé de Rwanda, AFFORD-SL en Sierra Léonne, et Empretec au Zimbabwe. En 2020, AFFORD est en partenariat avec

AFFORD Business Center (ABC BENIN)

ABC Bénin veut renforcer le potentiel d'investissement de la diaspora dans le secteur des petites et moyennes entreprises (PME). Pendant la phase pilote en 2020 – avec le soutien de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) de la Suisse – ABC Bénin va promouvoir le développement de cent dix (110) PMEs, y compris les entreprises de la diaspora, celles des jeunes et des femmes qui ont un potentiel de croissance et de création d'emploi. Depuis 2020, MDF West Africa est le partenaire de AFFORD (African Foundation for Development) et assure le fonctionnement de AFFORD Business Center Benin (ABC Bénin) à travers l'équipe de MDF Bénin. MDF

est une structure d'appui en formation et conseils en gestion des programmes de développement (<http://www.mdf.nl>). MDF intervient en Afrique de l'Ouest à travers MDF West Africa et MDF Bénin. MDF West Africa appuie le secteur des Petites et Moyennes Entreprises (PME) à travers des programmes d'incubation et d'accélération au Ghana depuis 2015. L'appui à l'entrepreneuriat au Bénin par MDF West Africa a commencé en 2017. MDF souhaite être complémentaire aux structures de la place qui interviennent dans l'appui à l'entrepreneuriat afin de contribuer au renforcement de l'écosystème entrepreneurial au Bénin. Ainsi, ABC Bénin souhaite travailler en partenariat avec les incubateurs au Bénin.

AFFORD

<http://www.afford-uk.org>
47 Bethnal Green Rd,
Shoreditch, London E1 6LA

Onyekachi WAMBU
Directeur exécutif, AFFORD
onyekachi@afford-uk.org
Tél : +44 (0) 07929 935542

Stella OPOKU-OWUSU
Directrice adjointe, AFFORD
stella@afford-uk.org
Tél : +44 (0) 7904 502562

MDF Bénin

Immeuble CHITOU Rachidi, Lot 886
Aïdjèdo 16 Ampoules
Tél : (229) 90 30 81 77, Cotonou Bénin
Email : mdfbenin@mdf.nl
<http://www.mdf.nl>

Société à Responsabilité Limitée
immatriculé au Bénin sous le numéro
RCCM RB / 19 B 23 840 Cotonou,
Bénin

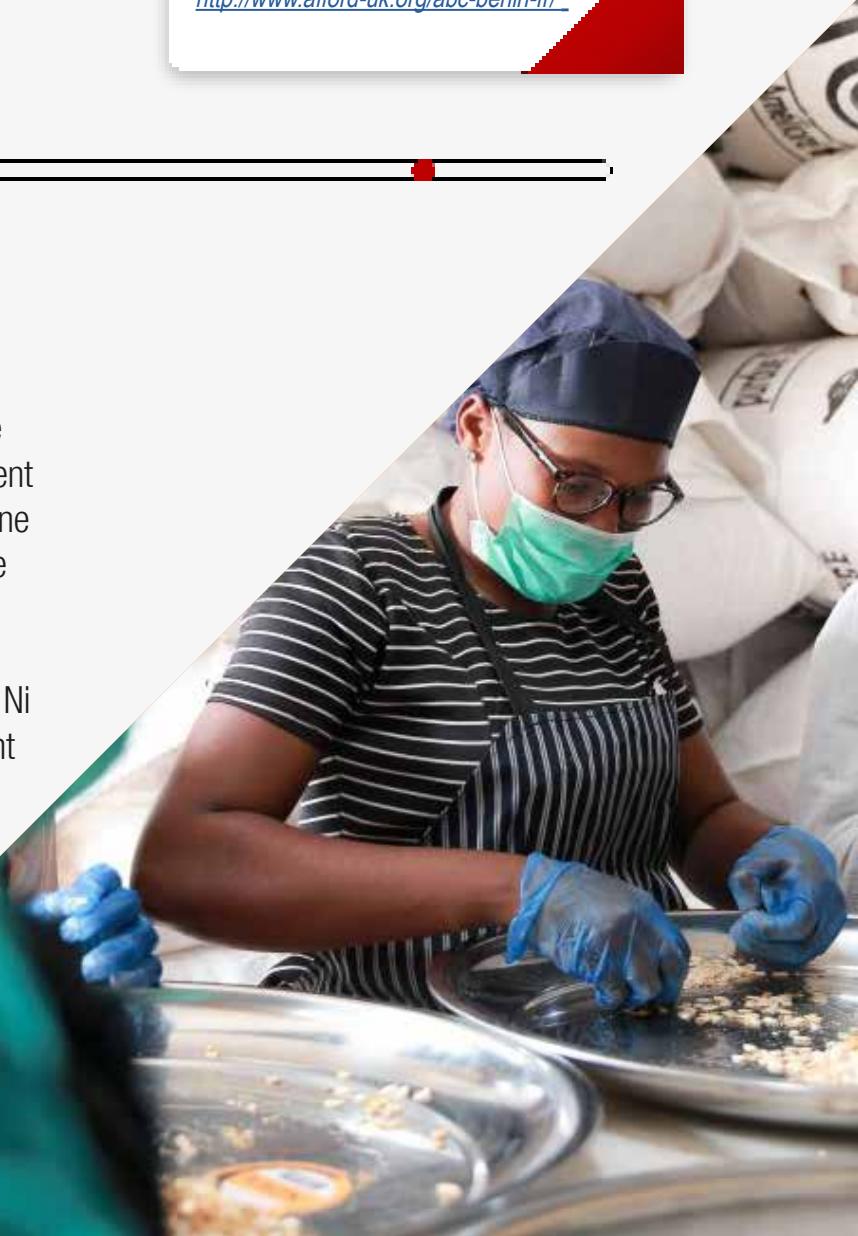
Damien N'LEDJI GBEDJI
Coordonnateur National de MDF BENIN
Tél : +229 97 72 14 74
E. mail : dng@mdf.nl

EGUI Mathias
Chef Projet ABC BENIN
Tél : +229 51 73 21 98
E. mail : abcbenin@mdf.nl

<http://www.afford-uk.org/abc-benin-fr/>

AVERTISSEMENT

Bien que tous les efforts raisonnables aient été faits pour garantir l'exactitude des informations fournies dans le présent guide «Doing Business in Benin», aucune décision commerciale ne doit être prise par le lecteur sur la seule base de ces informations, sans autre vérification indépendante et diligence raisonnable. Ni AFFORD, ni ses partenaires n'acceptent d'être responsables pour une telle décision ou ses conséquences.



DONNÉES PERTINENTES CONCERNANT LE BÉNIN ET SA DIASPORA

On estime que 4,4 millions, soit plus de 40% des Béninois, vivent à l'étranger. Les transferts reçus par les ménages en 2011 sont estimés à 172,3 milliards, soit 1,61 % du PIB.

Banque mondiale, «Data : Envois de fonds personnels, reçus (% du PIB) - Bénin»
<https://data.worldbank.org/indicator/BX.TRF.PWKR.DT.GD.ZS?end=2019&locations=BJ&start=2011>
consulté le 31 juillet 2020.

Les envois de fonds reçus des migrants béninois proviennent principalement d'Afrique (62,7 %). Une grande partie provient également d'Europe (29,2 %), principalement de France (20,1 %).
Une enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest (2ème édition ICMPD, 2016 p.75)
Un ménage sur deux reçoit des transferts de fonds des migrants alors que seulement un sur dix envoie des fonds à la diaspora.

Commission européenne, «Plateforme pour les transferts de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Africa)» (16 juin 2020)
https://ec.europa.eu/international-partnerships/projects/platform-remittances-investments-and-migrants-entrepreneurship-africa-prime-africa_en
consulté le 31 juillet 2020

Tandis que 98,3 % de la diaspora se trouvent en Afrique, elle est également présente en Europe (avec 30.000 expatriés) et aux États-Unis (avec 8.000 expatriés).
OIM Migration ONU «Le Bénin reste un pays d'émigration et de destination, le profil migratoire de l'OIM le confirme» (4 décembre 2012)

<https://www.iom.int/news/benin-remains-country-emigration-and-destination-iom-migration-profile-confirms>
consulté le 31 juillet 2020

Les envois de fonds de la diaspora béninoise en 2019 s'élèvent à 396 millions de dollars, soit 3,5% du PIB
Banque mondiale «Envois de fonds des migrants Octobre 2019» (en anglais)
La quasi-totalité (86,8%) des transferts reçus se concentre à Cotonou

CNUCED, «Mobilizing Domestic Financial Resources in Africa Benin Case Study» juillet 2007 https://unctad.org/Sections/ldc_dir/docs/ldc2007_005-Benin_en.pdf
consulté le 31 juillet 2020 p.1

En 2012, le Bénin est sélectionné pour le programme «Transfert de fonds des migrants pour le développement du Bénin». Une initiative d'une organisation intergouvernementale.

OIM ONU Migration 'Migration Activités' 2009
<https://www.iom.int/countries/benin> consulté le 31 juillet 2020

En 2017, le lancement du «Transfert des fonds des migrants au service du développement du Bénin» a été réalisé.

<https://www.iom.int/countries/benin>
consulté le 31 juillet 2020

En 2020, ABC Bénin offre un soutien pratique à la diaspora béninoise pour la création d'emplois au Bénin et un cadre de plaidoyer autour de l'investissement et de l'entrepreneuriat de la diaspora Initiative de la société civile. AFFORD UK, 'ABC Benin' 2020

<https://www.afford-uk.org/abc-benin/>

APERÇU DU MARCHÉ

Le Bénin est un pays d'Afrique de l'Ouest, qui s'étend sur 700 kilomètres de long, du fleuve Niger au nord à la côte atlantique au sud. Le pays fait partie de la CEDEAO et de la Francophonie, et a pour voisins le Togo à l'ouest, le Nigéria à l'est, et au nord le Niger et le Burkina Faso. Sa population est estimée à plus de 11 millions d'habitants (2019), relativement jeune avec une espérance de vie moyenne de 61,2 ans (Banque Mondiale 2020), avec une croissance de 2,8%.

Le Bénin utilise le Franc CFA (FCFA), la monnaie de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Le FCFA est garanti par le Trésor français et son taux de change est fixé sur l'Euro. La parité Euro/Franc français a été maintenue stable depuis 1994, quand la monnaie a été dévaluée à 100%.

La croissance économique au Bénin reste robuste (estimée à 6,7% pour 2019) en partie grâce à la hausse des investissements publics qui sont passés de 21% du PIB en 2016 à 29,6% en 2019. L'indice de développement humain (0,52) est faible et classe le Bénin, en 2019, au 163ème rang mondial sur 189 pays. Le climat des affaires reste perfectible même si le Bénin a gagné 4 places lors de l'enquête « Doing Business 2020 » (149ième /190 au lieu de 153ième un an plus tôt).

La fermeture de la frontière de Nigéria depuis le 20 août 2019 jusqu'à nos jours est susceptible de peser sur la progression du PIB. Le Bénin peut, toutefois, compter sur la progression continue de la production cotonnière, sur la poursuite des chantiers d'infrastructures (voies urbaines, réseaux électriques et d'eau potable, etc) dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions du gouvernement (PAG) et sur le démarrage de la construction de l'oléoduc Niger-Bénin par la CNPC pour atténuer, voire annuler les effets d'une crise qui se prolongerait avec le Nigéria.

L'inflation est très modérée (0,9% juin 2020) www.insae-bj.org , largement en deçà des 3% qui constituent le plafond retenu dans les critères de convergence de l'UEMOA.

Les perspectives de l'économie du Bénin sont

favorables avec un taux de croissance du PIB projeté à 6,7 % en 2020 et 6,6 % en 2021. La mise en œuvre des réformes est favorable aux investissements. Ces réformes stimuleront le développement du secteur privé, le rendant plus attrayant pour les investissements étrangers et de la diaspora.

En dépit de toutes ces réformes, il faut noter une insuffisance des infrastructures qui réduit la rentabilité des activités économiques et constitue un obstacle à la croissance, une faible productivité des entreprises existantes et la prédominance du secteur informel qui renforce les déséquilibres structurels et creuse l'écart entre la croissance effective et la croissance potentielle.

L'économie est confrontée à un déclin tendanciel de la productivité globale des facteurs dans l'agriculture et l'industrie. La productivité agricole reste faible et la structure industrielle repose sur les industries agroalimentaires, manufacturières, les bâtiments et travaux publics. La faible performance des secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection sociale est notable. De plus, la croissance démographique (2,8 %) et le niveau de sous-emploi (67,2%) sont tous deux très élevés. Le pays reste très dépendant de l'évolution des politiques commerciales et de change du Nigéria, principal partenaire économique avec 51% des exportations du Bénin.

Pourtant, en plus de ses ressources naturelles, le Bénin offre un marché important pour les investissements, tant pour la diaspora que pour d'autres entrepreneurs. Le pays est également une passerelle vers des marchés au-delà de sa frontière, en particulier dans la région ouest-africaine.







ACCORDS ET ASSOCIATIONS INTERNATIONAUX

Le Bénin est membre de nombreux blocs commerciaux, dont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis le 22 février 1996 et membre du General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), en français : accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) GATT depuis le 12 septembre 1963. Le GATT réduit considérablement les barrières commerciales, les tarifs et les préférences afin d'améliorer les échanges mutuels entre les pays membres. Entre autres,

Le Bénin est membre de ces groupes de négociations commerciales :

- Afrique Caraïbe Pacifique (ACP). L'UE accorde des préférences commerciales aux pays membres de ce groupe.
- G33 : Aussi dénommé « Amis des produits spéciaux» dans le secteur agricole. Coalition de pays en développement souhaitant qu'une certaine flexibilité soit aménagée aux pays en développement pour leur permettre d'ouvrir leurs marchés de façon limitée dans le secteur agricole.

Informations générales sur le Bénin

Superficie (BM, 2018)

Bénin
112 760 km²

Afrique
subsaharienne
212 M km²

Superficie (BM, 2018)

Bénin
11.5 M

Afrique
subsaharienne
1 078.3 M

Taux d'urbanisation (BM, 2018)

Bénin
47.3%

Afrique
subsaharienne
40.2%

Croissance démographique (BM, 2018)

Bénin
2.7%

Afrique
subsaharienne
2.7%

Taux de fertilité (BM, 2017)

Bénin
4.9 enfants par femme

Afrique
subsaharienne
4.8 enfants par femme

Esperance de vie à la naissance (BM, 2017)

Bénin
61.2 ans

Afrique
subsaharienne
60.9 ans

Part de la population âgée de moins de 15 ans (BM, 2018)

Bénin
42.4%

Afrique
subsaharienne
42.6%

Part de la population disposant de moins de 1,90 USD par jour (BM, 2015)

Bénin
49.5%

Afrique
subsaharienne
41.4%

Taux d'alphabetisation des adultes (BM, 2018)

Bénin
42.4%

Afrique
subsaharienne
65.8%

Classement IDH (PNUD, 2018)

Bénin
163/189

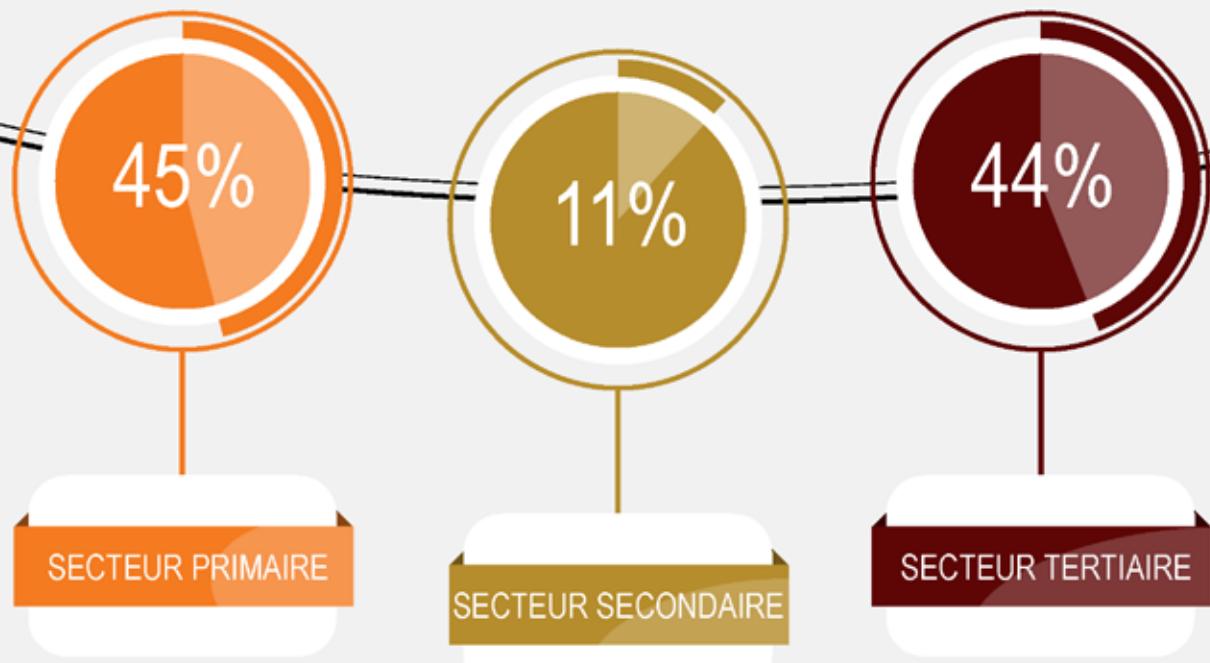


Principaux indicateurs macroéconomiques

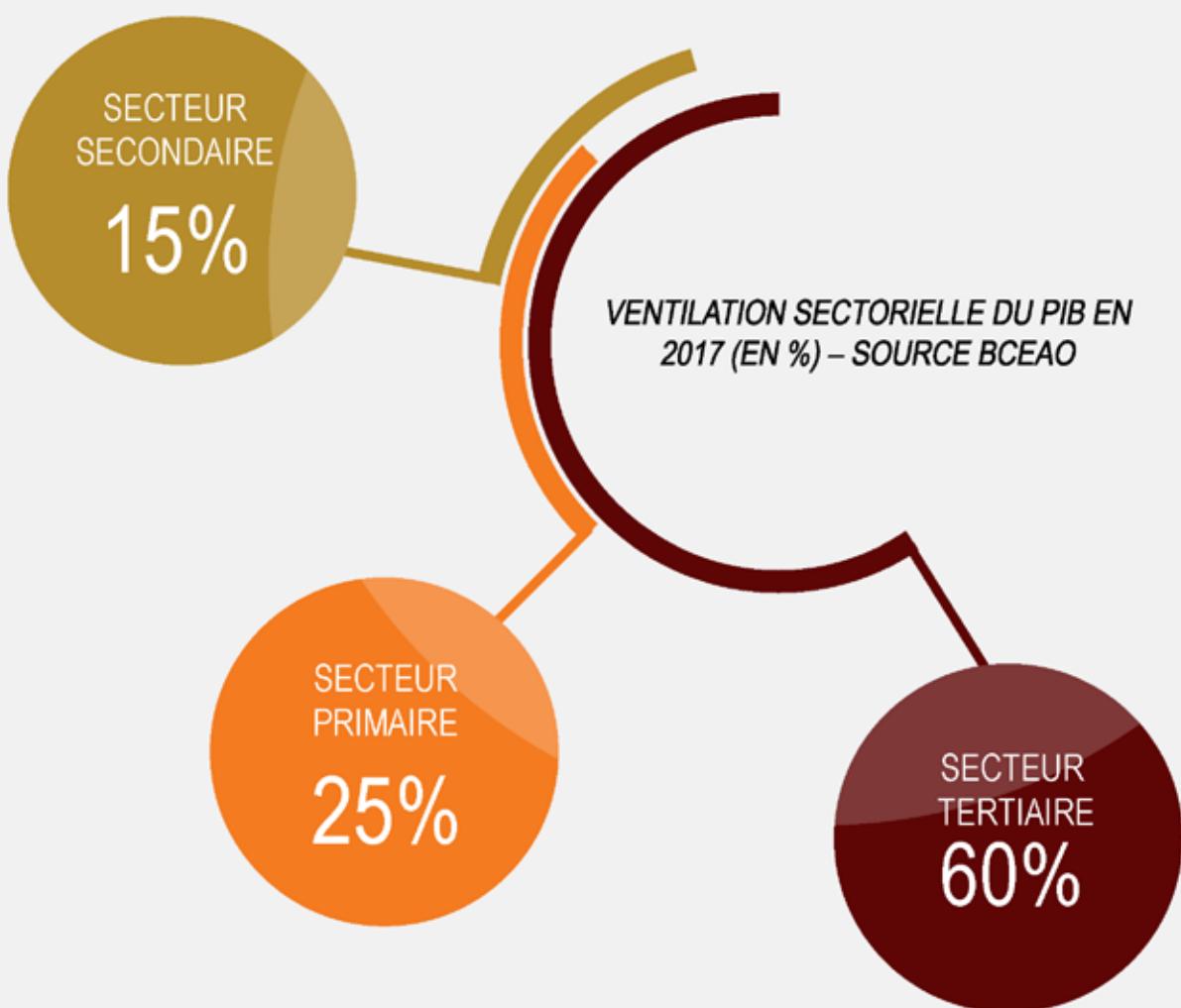
	PIB nominal (en Mds USD) (FMI, 2019)		PIB/hab (en USD) (FMI, 2019)		Croissance du PIB réel (en %) (FMI, 2019)		Taux d'inflation en fin de période (en %) (FMI, 2019)		Solde budgétaire global, dont compris (en % du PIB) (FMI, 2019)		Dette publique (en % du PIB) (FMI, 2019)	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Bénin	14,3 Mds USD	14,4 Mds USD	1241,8 USD	1216,6 USD	6,7% 6,6%	6,6%	-0,1% 0,5%	0,5%	-3% -2,3%	-2,3%	41% 40,9%	40,9%
Afrique subsaharienne (2019)	1 693,8 Mds USD		1 571,2 USD		3,2%		9%		-4,3%		50,2%	

	Dette publique externe (en % du PIB) (FMI, 2019)	Solde courant (en % PIB) (FMI, 2019)	Réerves de change zone UEMOA (en équivalent mois d'importations de biens et services) (FMI, 2019)	Classement Doing Business 2020	Classement Transparency International 2018	Classement Mo Ibrahim 2018
Bénin	2018 2019	2018 2019	2018 2019	149/190	85/180	13/54
Afrique Subsaharienne (2019)	18,6% 24,1%	-6% -6,1%	4,3 mois 4,4 mois			
	25,9%	-3,6%	4,9 mois			

REPARTITION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE PAR SECTEUR



EMPLOI PAR SECTEUR (EN % DE L'EMPLOI TOTAL) – BANQUE MONDIALE 2016



Le secteur primaire représente 28,1% du PIB et environ 45% de l'emploi au Bénin. Le secteur secondaire 14,6% dont 6% pour les industries agroalimentaires et 4,4% pour le BTP, représente environ 11% de l'emploi. Et, le secteur tertiaire 48,8% du PIB dont 13% pour le commerce et 9% pour le transport fournit presqu'autant

d'emplois que le secteur primaire. Les exportations (450 Mds XOF en 2018 hors réexportations) sont très concentrées sur trois catégories de produits, à savoir le coton fibre (55%), la noix de cajou (15,5%) et les oléagineux (4,5%) .

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT ET SECTEURS À CROISSANCE ÉLEVÉE

La structure de l'économie béninoise est restée quasiment stable depuis 2000. Elle est tournée vers l'agriculture et les industries de transformation des produits issus de l'agriculture, secteurs largement centrés sur les deux produits d'exportation que sont le coton et l'anacarde et vers le commerce.

Avec des perspectives positives pour l'économie béninoise et une amélioration significative de la facilité de faire des affaires, il existe un éventail de possibilités d'investissement, de création d'entreprises dans divers secteurs porteurs au Bénin que peut exploiter la diaspora.

¹Ministère de l'économie et des finances/Direction générale du trésor



Filières / Zones	Caractéristiques	Challenges	Opportunités d'investissements et secteurs transversaux
Le coton ALIBORI BORGOU ATACORA DONGA ZOU COLLINE, MONO COUFFO, PLATEAU	Principale culture de rente et 1er secteur d'exportation du Bénin, avec plus de 80% des recettes nationales d'exportation (APIEX, 2020). Et plus du quart de la production de l'Afrique de l'Ouest, le coton Béninois, offre d'énormes opportunités au plan de la transformation. Cette filière est la plus développée, soutenue, organisée et structurée. Pour sa qualité exceptionnelle, le coton béninois est très recherché.	Les engrais utilisés sont importés. Par ailleurs, les sous-secteurs fibre textile et oléagineux demeurent encore sous-exploités.	<ul style="list-style-type: none"> Industries : Fabrication de tissus à base du coton, production d'engrais. Agro-industrie : Traitement des graines de coton, Agro-alimentaire : Egrenage du coton pour la transformation du coton en fibre, en oléagineux, Services : Prestation de stockage de balles de coton.
L'anacarde COLLINE, ZOU, BORGOU, ATACORA DONGA, PLATEAU	2ème Produit d'exportation du Bénin (APIEX, 2020) après le Coton, la noix de cajou béninoise considérée comme la Perle de l'Afrique, est très prisée sur le plan international pour sa qualité exceptionnelle. Elle constitue l'une des filières à haute valeur ajoutée du Bénin . Il est prévu d'ici 2025 une production de 244.000 tonnes pour notre pays. Cependant, le secteur de la transformation est relativement vierge : 9% seulement de ce produit sont transformés localement tandis que 95% de la production nationale sont exportées vers l'Asie à l'état brut . (APIEX, 2020).	Plusieurs contraintes freinent le développement de la filière : le faible rendement des variétés utilisées, la faible disponibilité de produits phytosanitaires, l'absence de technologies, de transformation moins coûteuses et adaptées à la petite entreprise, difficultés d'approvisionnement en emballages adéquats pour l'exportation de la noix brute et de la noix transformée.	<ul style="list-style-type: none"> Industrie : Production et/ou commercialisation d'emballage ; Production et/ou commercialisation de produits phytosanitaires Agro-industrie : Production et/ou commercialisation de petites chaînes de transformation.

Filières / Zones	Caractéristiques	Challenges	Opportunités d'investissements et secteurs transversaux
L'ananas ATLANTIQUE, OUEME PLATEAU, MONO COUFFO	<p>Produit d'exception, certifié Fair Trade – Bio – NOP, l'Ananas est le 3ème produit d'exportation du Bénin.</p> <p>Les deux principales variétés cultivées au Bénin sont : le pain de sucre (90%) dont la qualité et le goût exceptionnel très prisés sont très appréciés sur le plan international et la Cayenne lisse (10%).</p> <p>La variété pain de sucre de l'ananas du Bénin a été récemment labellisée avec le concours du Centre du Commerce International de Genève (ITC).</p> <p>La production de l'Ananas est en pleine expansion (358 870 tonnes /an dont 322 983 tonnes de pain de sucre). Bien que 65% de la production nationale soit exportée actuellement, le niveau de transformation industrielle demeure très faible. Ainsi 40% de l'ananas produit (soit 143 548 tonnes) sont transformés sur place en jus, 8% sont vendus sous forme d'ananas séchés vers l'Union Européenne, 2% de l'ananas sont exportés sous forme de fruits, puis le reste est consommé sur le plan local et exporté en Afrique (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Niger) en Europe et aux Etats Unis. (APIEX, 2020).</p>	<p>Les problèmes d'instabilité de la main d'œuvre, de non disponibilité d'intrants spécifiques, d'insuffisance de matériels végétaux performants, d'emballages et de référentiel technico-économique couplée aux problèmes de stockage ont fortement d'impact sur le développement de la filière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agro-industrie : production et commercialisation de rejets de couche de qualité pour la production d'ananas biologique ; Production et/ou commercialisation d'emballage pour les produits dérivés • Commerce : commercialisation d'intrants spécifiques, • Agro-alimentaire : production de produits dérivés autres que le jus (ananas séchés, vin d'ananas, vinaigre d'ananas, cuir d'ananas, etc.) • Exportation : vers l'UE et autres pays de la sous-région, • Services : formation et coaching des exploitants agricoles ; livraison à domicile des produits agricoles et agro-alimentaires ; • Economie numérique : création de plateforme de mise en relation et de mise en vente de l'ananas et ses dérivés ; e-boutique (boutique en ligne) pour la distribution des produits agricoles et agro-alimentaires ; mise en place d'une plateforme/application web pour la traçabilité de l'ananas.

Filières / Zones	Caractéristiques	Challenges	Opportunités d'investissements et secteurs transversaux
Le Karité ATACORA DONGA BORGOU ALIBORI	<p>Le karité est le 4ème Produit d'exportation du Bénin après le coton, l'anacarde et l'ananas.</p> <p>Le Bénin produit et exporte assez de noix de karité mais la capacité de transformation industrielle de l'amande en beurre demeure embryonnaire. Or la transformation du karité notamment en beurre de karité offre d'énormes potentialités sur le marché international. Le secteur chocolatier est le premier débouché du karité, puisque 95% des importations mondiales sont destinées à cet usage.</p> <p>Le Beurre de karité est généralement utilisé comme huile de cuisson ou de savon, mais aussi exporté en Europe et aux Etats Unis, où il est utilisé en chocolaterie, en cosmétologie/pharmacologie. (APIEX, 2020).</p>	Destruction abusive de l'espèce karité. Insuffisance d'unités de transformation.	Plusieurs opportunités d'investissement sont donc à saisir dans ce secteur et notamment dans : <ul style="list-style-type: none"> • agro-industrie : l'installation d'usines de transformation du karité en beurre • industrie : transformation du karité en produits cosmétiques ; installation d'usines de production d'emballages. • exportation : vers les pays de l'Asie et USA pour la transformation en cosmétique
Le manioc ZOU, COLLINE OUEME, PLATEAU	<p>2ème aliment de base après le maïs au Bénin, le manioc se cultive dans tous les départements du Bénin mais particulièrement dans le Sud. Sa production est passée de 3.427.999 tonnes en 2012 à 4.066a711 tonnes durant la campagne 2014-2015.</p> <p>Les produits dérivés du manioc sont multiples et multiformes et s'écoulent sur le marché national et régional. Sur le nombre élevé des 23 dérivés du manioc, quatre (04) se distinguent comme ayant un fort potentiel économique. Il s'agit du Gari (62% de la production), des colettes (15%), du tapioca et du lafun. Les colettes béninoises sont très appréciées sur le marché international. (APIEX, 2020).</p>	Force est de constater que la maîtrise des technologies améliorées de production et de transformation reste encore un objectif. Parallèlement, la demande régionale en produits dérivés de manioc demeure énorme et rien ne laisse croire à une inversion de cette tendance dans les années à venir. La farine panifiable disponible actuellement n'arrive pas à couvrir la demande vu sa qualité mais aussi le volume disponible. Problèmes phytosanitaires persistants ; Problèmes de stockage.	<ul style="list-style-type: none"> • Agro-alimentaire : Production de gari pour l'exportation dans les pays de la sous-région, en Europe et en Amérique ; Production de farine panifiable pour les boulangeries et pâtisseries au Bénin et au Nigéria ; Production d'amidon de manioc. • Agro-industrie : Production d'alcool. • Economie numérique : Création de plateforme de mise en relation et de mise en vente de l'ananas et ses dérivés ; e-boutique (boutique en ligne) pour la distribution des produits agricoles et agro-alimentaires.

Filières / Zones	Caractéristiques	Challenges	Opportunités d'investissements et secteurs transversaux
Le maïs ATACORA, BORGOU, ATLANTIQUE, MONO, OUEME, ZOU	<p>La filière Maïs contribue pour 12,63% au Produit Intérieur Brut (PIB) agricole du Bénin et emploie 560.000 acteurs.</p> <p>2ème culture de subsistance et de rente après le coton, le maïs est la céréale la plus consommée au Bénin loin devant le riz et le sorgho. Son importance pour la sécurité alimentaire n'est donc plus à démontrer.</p> <p>Trois principales catégories sont produites à savoir : -le maïs sucré en épis grillés ou bouillis (maïs vert), le maïs à souffler, utilisé pour les popcorns, le maïs-grain (torréfié ou humidifié) que l'on utilise pour faire de la farine et de la semoule servant notamment à la préparation de l'akassa, des pâtes, des galettes et diverses bouillies etc.</p> <p>Au Bénin, le maïs est également utilisé dans l'industrie agroalimentaire : Brasserie, pâtisserie, chips, amuse-bouche et pour l'alimentation animale : volaille, bétail, porcin, pisciculture.</p>	<p>Outre les aléas climatiques, la non disponibilité d'engrais spécifiques dans un contexte de dégradation constante des terres et la faible disponibilité de semences de bonne qualité constituent de véritables freins de développement de la filière. A cela, s'ajoutent d'importantes pertes post-récolte (oscillant entre 30 et 40%) et les exportations de la production nationale vers les pays voisins.</p> <p>Parallèlement, les besoins d'utilisation spécifique du maïs (brasserie, sweet corn/légume, fourrage, etc.) ne sont pas encore couverts par la production locale. Ces différents besoins constituent des pistes potentielles d'investissements dans la filière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agro-industrie/Commerce : Commercialisation d'engrais spécifiques ; Commercialisation de semence à haut rendement et à cycle court. • Services : Construction et/ou commercialisation d'infrastructures de stockage • Economie numérique : Création de plateforme de mise en relation et de mise en vente de l'ananas et ses dérivés ; e-boutique (boutique en ligne) pour la distribution des produits agricoles et agro-alimentaires.

Filières / Zones	Caractéristiques	Challenges	Opportunités d'investissements et secteurs transversaux
Riz blanc Zones : Vallée de l'Ouémé, BORGOU Sud, DONGA, COLLINES, ZOU et COUFFO	Le riz est devenu depuis quelques années l'une des céréales les plus consommées au Bénin notamment dans les zones urbaines. La production nationale de riz (plus de 400.000 tonnes) en 2019 est largement inférieure aux besoins de consommation (estimés à 25 - 30 kg de riz blanc par an et par tête d'habitant) (MAEP 2011), partiellement satisfaits par des importations massives variant de 70.000 à 380.000 tonnes de riz (selon les années) et dont une partie est réexportée en direction des pays limitrophes.	Les consommateurs béninois choisissent leur riz principalement en fonction de la propreté, de l'arôme et du parfum, de la qualité de l'emballage et du faible taux de brisure. Il y a donc un besoin d'apport de valeur ajoutée au riz local afin d'améliorer sa qualité, sa présentation (emballage) et donc sa compétitivité. La transformation locale du riz est sujette à plusieurs contraintes au nombre desquelles : le faible accès aux technologies appropriées de transformation garantissant un riz de bonne qualité, la non maîtrise des BPF (notamment en ce qui concerne le séchage, l'usinage et le conditionnement) augmentant les risques de brisures et réduisant l'aptitude à la conservation du riz.	<ul style="list-style-type: none"> ● Services : Prestation de services mobile de séchage, de battage ; Locations d'équipements agricoles ; ● Agro-industrie : Production et/ou Commercialisation d'emballage individuel, format familial et format transformateur ; Commercialisation de semences ● Agro-alimentaire : Transformation de riz en farine et autres dérivés aklui,

Filières / Zones	Caractéristiques	Challenges	Opportunités d'investissements et secteurs transversaux
Tomate et légumes feuilles traditionnelles Zones : toute l'étendue du territoire	La production maraîchère, principale composante de l'agriculture urbaine et péri-urbaine est considérée comme l'un des sous-secteurs les plus rentables du monde agricole, en raison des cycles de production courts et d'un rapide retour sur investissement. Elle est en pleine expansion et fournit l'essentiel des légumes consommés dans les grandes villes comme Cotonou, Porto Novo, Sèmè-Podji et Grand Popo. La production maraîchère notamment celle de la tomate utilise des semences importées de qualité douteuse. Certains maraîchers se plaignent du faible pouvoir germinatif des semences importées et de la fonte des semis.	Au nombre des contraintes qui entravent la production des cultures maraîchères, figurent la non maîtrise des ravageurs et des maladies, la faible maîtrise de l'eau, les difficultés de conservation, l'insuffisance de variétés adaptées aux conditions agro écologiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Agro-industries/Commerce : Production de semences de tomate de qualité ; Commercialisation de semences à haut rendement ; Production de compléments alimentaires à base de tchayo • Agro-alimentaire : Production de produits dérivés de tomate (purée, poudre en emballages individuel et familial) • Services : Prestation de service de stockage de légumes frais • Economie numérique : Création de plateforme de mise en relation et de mise en vente de l'ananas et ses dérivés ; e-boutique (boutique en ligne) pour la distribution des produits agricoles et agro-alimentaires.

Filières / Zones	Caractéristiques	Challenges	Opportunités d'investissements et secteurs transversaux
Soja grain, de la moutarde et du yaourt de soja ZOU, COLLINES, BORGOU	<p>Le soja est présenté comme une spéculation très porteuse. Très riche en protéine (40 %), elle présente les caractéristiques clés pour servir de source de protéine d'origine végétale dans un pays de faible consommation de protéine d'origine animale. Le soja est aussi décrit comme une culture qui améliore la fertilité du sol, renforçant ainsi la durabilité des exploitations agricoles. Pour ses qualités, le soja a connu un essor fulgurant avec une production qui a été multipliée par 10 entre 2010 et 2014.</p>	<p>La filière est confrontée à de nombreux défis dont entre autres, le faible niveau de transformation et de consommation des dérivés du soja, l'insuffisance d'équipements de production de qualité, l'importance des pertes post-récoltes, la production et l'approvisionnement en semences certifiées., l'absence de valorisation du soja.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agro-industries/Commerce : Commercialisation de semences certifiées • Agro-alimentaire : Production de sous-produits à base de soja pour les zones urbaines (la commercialisation des produits à base de Soja est épars et plus ou moins restreinte aux zones rurales) ; • Services : Création de boutiques spécialisées de distribution des produits à base de soja notamment dans les grands centres de consommation comme Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Parakou, etc.
Elevage – Production et Industries animales	<p>Les activités d'élevage sont tournées vers le marché une fois les besoins familiaux satisfaits. L'élevage transhumant contribue à hauteur de 75 % à la valeur de la production bovine nationale.</p> <p>L'activité d'élevage est en pleine croissance au Bénin et offre des perspectives économiques très prometteuses du fait de l'accroissement de la demande.</p>	<p>Les infrastructures de transformation, de conservation et de stockage sont en nombre insuffisant, mal réparties et peu conformes aux normes.</p> <p>En dehors de Cotonou dont l'abattoir est dans un état de vétusté prononcé et sous équipé, seuls es chefs-lieux de certaines communes disposent d'aires d'abattage mais peu ou pas équipées.</p> <p>Les chambres froides et les camions frigorifiques pour assurer la conservation et le transport de la viande produite localement sont quasi inexistant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agro-alimentaire : Création de fermes d'élevage, dans la production de viande et la fabrication de produits laitiers. • Services : Création d'aires d'abattage ; location de chambres froides et de camions frigorifiques

Filières / Zones	Caractéristiques	Challenges	Opportunités d'investissements et secteurs transversaux
La Pêche	<p>Le secteur de la pêche est largement sous-exploité au Bénin. L'essentiel de la production halieutique (poissons, crevettes et crustacés) provient de la pêche maritime (industrielle et artisanale) et de la pêche continentale. Le poisson quant à lui est loin de couvrir les besoins locaux, ce qui justifie l'importation de près de 11 000 tonnes du produit par an. La pêche industrielle représente à peine 60 % des captures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins en aliments poissons extrudés : actuellement les pisciculteurs utilisent les aliments importés qui ne répondent pas souvent aux objectifs de rendement et de rentabilité • Besoins en équipement de transports des poissons de la ferme vers les marchés locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Agro-industrie : production d'aliments composés extrudés pour poissons ; Production de proies vivantes (asticots, larves, artemia) pour l'alimentation des poissons. • Agro-alimentaire : Production de crevettes pour remédier à la demande croissante en produits de pêche notamment la crevette • Services : Création de chaines de froid pour la conservation des produits halieutiques qui est quasi inexistante sur le territoire.

Sous-secteur	Caractéristiques	Challenges	Opportunités d'investissements
Énergie	<p>Plus de 50% de l'énergie consommées au Bénin sont importées. De 1985 à nos jours, la consommation d'énergie s'accroît en moyenne de 6,3 % par an. Il existe pourtant de nombreux cours d'eau pouvant faire l'objet d'aménagement hydroélectrique et permettre d'atteindre 1676 GWH/An, pour une puissance électrique de 624MW. Ce qui aidera non seulement à couvrir les besoins de consommation actuels estimés à 480GWH/an mais aussi à assurer l'extension du réseau aux zones non encore électrifiées.</p>	<p>Disponibilité de l'énergie électrique Cherté de l'énergie actuellement offerte Absence d'électrification des zones rurales</p>	<p>Construction de barrages hydro-électriques, de centrales thermiques, recherche et forage de plateformes pétrolières, Production de l'énergie électrique Hors réseau (énergie renouvelable : solaire, éolienne, bio gaz pour usage domestique).</p>
Industrie	<p>Le secteur industriel béninois offre des opportunités intéressantes bien qu'étant encore à l'étape embryonnaire.</p> <p>L'industrie béninoise est fortement caractérisée par la prédominance de petites unités de transformation agroalimentaire. Cependant, les plus importantes industries sont orientées autour de l'égrenage et de la transformation de la principale culture d'exportation qu'est le coton mais également autour de la production du ciment.</p> <p>Avec une contribution au PIB d'environ 8% le secteur de l'industrie béninoise est encore vierge et offre d'importantes opportunités à saisir par les investisseurs notamment dans la transformation des produits agroalimentaires. (APIEX 2020).</p> <p>Les petites usines de transformation de jus d'orange, de transformation de tomates qui étaient implantées ne fonctionnent plus et sont en voie de dégradation.</p>	<p>Plusieurs contraintes freinent le développement du secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déficit de technologie comme facteur de production • La disponibilité, la qualité et le coût élevé des facteurs de production : énergie électrique et de l'eau ; • Les infrastructures actuellement disponibles sont insuffisantes par rapport aux besoins exprimés ; • Il existe d'immenses possibilités inexploitées en matière de production de spéculations exportables telles que le cajou, l'ananas, le champignon, le beurre de karité, les fruits tropicaux, les noix de palme etc. • La rénovation de petites usines de transformation de tomates et de jus d'orange 	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation des produits agricoles ; production d'emballage ; production de semences : • Transport/numérique : Création d'une entreprise de distribution des produits fabriqués au plan local et régional • Agricole : production de maïs pour fournir les besoins des brasseries • La rénovation/la mise en valeur de petites usines de transformation de tomates et de jus d'orange etc.

Sous-secteur	Caractéristiques	Challenges	Opportunités d'investissements
Tourisme et Artisanat	<p>Le secteur du tourisme contribue à 2,6% du PIB et fournit 5,6% de la totalité de l'emploi en 2019 (BM 2020).</p> <p>Berceau de la culture, des arts et de la civilisation Vaudou, le Bénin bénéficie d'un patrimoine historique, touristique, culturel et architectural riche singulier en Afrique de l'Ouest.</p>	<p>Le retour au Bénin de pièces/objets qui constituent l'héritage culturel en France.</p> <p>Le tourisme d'affaires, tourisme écologique et tourisme d'agrément constituent un important domaine aux potentialités faiblement exploitées.</p> <p>La finition des œuvres des artisans reste à désirer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le safari-tourisme ; le tourisme de découverte ; le tourisme culturel ; les aménagements touristiques (musées, constructions des chaines hôtelières et centres de loisirs de haut standing). Construction d'un musée moderne pouvant accueillir les œuvres d'art et des objets d'héritage culturel. Tourisme/Numérique : proposer une application reliée à un boîtier électronique pour servir de guide touristique Commerce/Industrie : Fourniture d'équipements pour une meilleure finition des œuvres des artisans
Commerce-Service - Transport et Logistique	<p>Avec une contribution de 35,7% au Produit Intérieur Brut (PIB) national, le commerce ou le secteur tertiaire est le 2ème secteur contribuant à l'accroissement du PIB après l'agriculture.</p> <p>Le Bénin constitue une plateforme potentielle de services logistiques pour les pays voisins et au-delà, qui favorise l'implantation d'entreprises d'emballage de reconditionnement, d'entreposage et d'intermédiation dans les zones portuaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la desserte des plateformes logistiques (Aéroports, Ports secs, Parkings, camions de transport de marchandises, etc.) ; Assurer la fluidité de la circulation aux nœuds du réseau routier à fort trafic ; Le problème de transport des personnes et des biens dans les conditions adéquates Faciliter la circulation aux principales frontières. 	<p>La construction de quais fruitiers, de comptoirs- d'achat groupés ou d'entrepôts frigorifiques constituent des opportunités à saisir dans ce secteur (APIEX 2020).</p> <p>Applications numériques pour faciliter le transport des personnes et des marchandises.</p>

Sous-secteur	Caractéristiques	Challenges	Opportunités d'investissements
Economie numérique et TIC	<p>Les technologies de l'information et de la communication constituent un maillon essentiel de développement de l'économie nationale. Ce secteur est en nette progression au Bénin.</p> <p>Dans son programme d'action 2016-2021, le Gouvernement du Bénin ambitionne de transformer à moyen terme le Bénin en une plateforme de services numériques pour toute l'Afrique de l'Ouest par le développement massif des infrastructures et la généralisation de l'accès au haut débit en vue d'atteindre un taux de couverture de 80% ainsi que sur l'assainissement et la dynamisation du secteur.</p> <p>La numérisation de paiement des taxes dans les différents secteurs a pour avantage est la réduction du temps d'attente et de long fil devant les guichets.</p>	<p>Les difficultés d'accès à l'électricité, surtout dans les zones rurales</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en marché des biens et services • L'accès aux services de l'Etat, la lenteur dans les services ; • Des niches de marché à fort potentiel pas encore développées dans les domaines des services de monnaie électronique, les e-services, et e-commerce. • Dans le secteur de l'agriculture, par exemple, des plateformes électroniques capables de diffuser des prix du marché, de créer des liens entre l'offre et la demande de produits, etc. ne sont pas encore aussi développées au Bénin contrairement aux autres pays ouest-africains tels que le Sénégal et le Ghana où elles sont déjà opérationnelles. 	<p>Le développement de la télémédecine, la télésurveillance, la communication numérique, les puces électroniques, logiciel, progiciel etc.</p> <p>Fourniture de services TIC aux PME tels que : le développement d'applications, les services informatiques, les services de transfert d'argent, le E-commerce pour plusieurs secteurs : l'agriculture, le textile, l'électronique ;</p> <p>Commerce de biens et services</p> <p>TIC : la vente de temps d'antenne, le chargement des stands, des petits magasins de détail, les magasins de réparation ;</p> <p>Ventes de produits solaires dans les zones rurales : possibilité de commercialiser des boîtes électriques, des chargeurs mobiles, des panneaux solaires, les lanternes solaires. Prestataires de services de collecte d'informations sur le terrain en contrepartie d'une rémunération.</p>

En résumé, il existe quatre (04) secteurs principaux dans lesquels les PME et la diaspora pourraient prospérer plus rapidement. Ce sont **l'agro-alimentaire, l'agro-industrie, l'économie numérique et les services**. La plupart des entreprises locales s'investissent dans ces secteurs parce qu'ils présentent des atouts et des défis à relever.



ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES AU BENIN : LES REFORMES INCITATIVES POUR L'INVESTISSEMENT

L'adoption des différentes mesures et les réformes en cours depuis ces dix dernières années sont le reflet d'une volonté politique décidée à créer les conditions d'une croissance forte, et durable pour le pays. Pour améliorer les performances économiques, plusieurs autres réformes visant la libéralisation de l'agriculture, des transports et infrastructures, des mines et de l'énergie, des télécommunications, du tourisme, secteurs dans lesquels il existe de véritables opportunités d'investissements rentables sont en cours de mise en œuvre.

La mise en place d'un nouveau dispositif de coordination et de facilitation des relations avec le secteur privé et de promotion des investissements et des exportations ont été réalisées. Cette mesure a permis:

- la création du Comité interministériel de promotion des investissements (CIPI) pour améliorer la coordination stratégique des relations avec le secteur privé ainsi qu'un suivi au niveau de la Présidence de la République. www.ccibenin.org
- la Restructuration de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX) www.apiex-benin.com pour en faire le bras opérationnel de la mise en œuvre de la stratégie du Gouvernement en matière de promotion des investissements et des exportations (accueil, orientation et accompagnement des investisseurs et des exportateurs du Bénin. Un nouveau rôle est assigné à l'APIEX, Elle joue désormais le rôle de.
 - guichet unique pour la création d'entreprise et la porte d'entrée des investisseurs au Bénin.
 - d'Organe Technique en charge de l'étude des demandes d'agrément au code des investissements.
 - de Cellule d'Appui au Partenariat public privé ;
 - d'autorité administrative des Zones économiques spéciales.
 - de Guichet Unique de promotion et d'information sur les exportations.
 - d'Organe de coordination de la mise en œuvre des réformes Doing Business.
- l'amélioration de la protection des investisseurs, à travers l'adoption de l'Acte Uniforme Révisé sur le Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, le 30 janvier 2014, à Ouagadougou.
- la cessation de l'usage des supports papiers du Bordereau de frais unique (BFU) à travers la note de service n°0899 et la note circulaire n°0898 du 19 mars 2014, prises, par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) www.douanes-benin.net
- la dématérialisation du contrôle des informations contenues sur le Bordereau Electronique de Suivi des Cargaisons (BESC) à travers la note de service n°1047 et la note circulaire n°1046 du 02 avril 2014 de la DGDDI ; www.finances.bj
- le rappel sur la non-exigence du certificat phytosanitaire pour les produits ordinaires (pour les produits non alimentaires et d'origine non animale et halieutique.) à travers la note de service n°038 du 14 février 2014 du Ministère de l'Agriculture, l'Elevage et la Pêche.
- la limitation de la durée des contrôles conjoints à cinq (5) minutes par véhicule ainsi que du nombre de postes de contrôle conjoints routiers pour les principaux corridors à travers le décret n°2013-546 du 24 décembre 2013.
- la dématérialisation de la procédure de vérification de la dénomination sociale du fait de la mise en ligne d'une base de données d'entreprises consultables à distance par tout promoteur avant le choix de la dénomination de l'entreprise. Le Renforcement du cadre juridique et judiciaire pour sécuriser les investissements à travers notamment.
- la création du tribunal de commerce : Avec l'adoption des lois 2016-15 du 28 juillet 2016

modifiant et complétant la loi 2001-37 du 27 août 2002 portant organisation judiciaire en République du Bénin et la loi n° 2016-16 du 28 juillet 2016, le système judiciaire béninois a connu des mutations profondes avec la création de juridictions de commerce et l'institution de règles de procédures particulières devant ces juridictions. Il s'agit des tribunaux de commerce de Cotonou, Abomey et Parakou et des Cours d'appel de commerce de même siège territorial.

- la Réduction des délais d'enregistrement des décisions de justice : La lettre de sensibilisation du Garde des Sceaux n°1053 du 23 avril 2014 portant délais d'enregistrement des décisions de justice à l'attention des Présidents des Tribunaux de Première Instance et Cours d'Appel ainsi qu'aux Greffiers en Chef desdites juridictions, leur a été envoyée, à cet effet, notamment, afin d'éviter des accumulations de décisions de justice au niveau des Greffes.

- l'adoption du cadre juridique unifié et sécurisé pour le Partenariat Public et Privé [http://
doingbusinessinbenin.com/](http://doingbusinessinbenin.com/)
- la mise en place de dispositions relatives à la transparence et à l'équité dans le traitement des partenaires.
- la stabilisation des règles et précision des mécanismes de recours (protection des investissements privés).
- la révision de la loi sur les Marchés publics : Révision du Code des Marchés Publics et ses décrets d'application.
- des réductions des délais légaux de traitement des certaines opérations (délai de signature des contrats par la PRMP, encadrement du délai d'approbation des marchés, etc.)

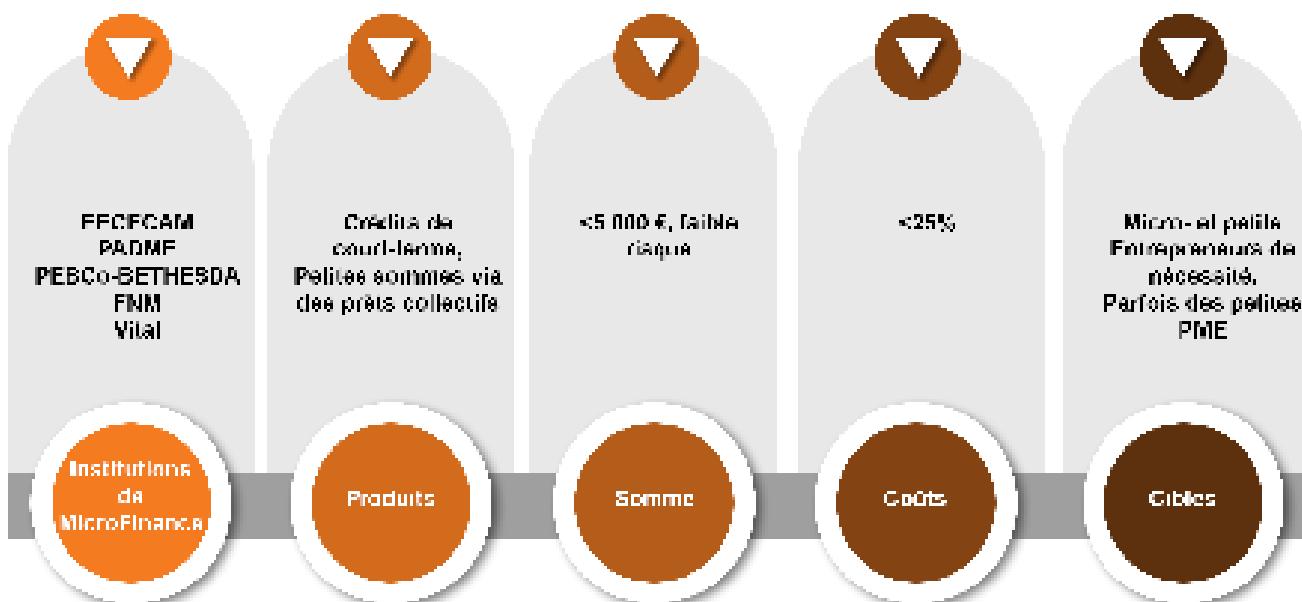
FINANCEMENT DES INVESTISSEURS ET DES PME

La diversité de l'écosystème financier béninois est limitée :

- une dizaine de banques qui ne couvrent qu'une petite partie des investissements dont ont besoin les PME et seulement certaines banques portent une attention particulière aux PME.
- une centaine d'IMFs agréées offrant pour la plupart de petits crédits (<5000€)
- le capital-investissement et le capital-risque sont pratiquement inconnus, sauf pour quelques grandes PME.



Financement par les banques et les IMF



L'accès au financement est l'un des principaux challenges auxquels sont confrontées les PME au Bénin. Les difficultés proviennent principalement d'un cadre juridique et réglementaire un peu lourd favorisant l'octroi des prêts aux PME à des taux encore très élevés. La majorité des PME n'ont pas de documentation officielle ce qui rend aussi difficile leur accès au financement. Les garanties demandées par les structures de financement sont souvent inaccessibles aux PME.

Financement par la famille, les proches et les amis

Le manque de financement fait que de nombreux entrepreneurs vendent parfois leurs biens et demandent de l'argent à des amis et à la famille pour démarrer une entreprise.

- Exemples : La plupart des PME au Bénin²
- Produits : Dette informelle
- Somme : < 5 000 €
- Coûts : Faibles, parfois des intérêts sont demandés
- Cibles : Startups, micro et petits entrepreneurs

Le gouvernement béninois a tenté de résoudre le problème en créant des structures comme le FNPEEJ www.fnpeej.bj en restructuration, le FNM www.fnm.bj, et l'ANPME www.anpe.bj. A travers ces structures, les PME bénéficient des prêts à des taux d'intérêts moins élevés et aussi d'accompagnement technique pour bien asseoir les bases de développement de leurs entreprises.

Autres formes de financement



L'association BBAN, créée en 2019 a pour vocation de permettre la création et le développement d'un réseau de Business Angels pour accompagner des entreprises domiciliées sur le territoire béninois. Elle vise ainsi à étoffer les dispositifs existants d'accompagnement des startups au Bénin et ainsi à fortifier l'écosystème entrepreneurial national et stimuler l'éclosion de champions nationaux.

Sa création s'inscrit dans la volonté de ses membres de supporter les startups dans leur croissance, en leur offrant des alternatives de financement plus appropriées à leur niveau de développement et du mentorat pour affronter leurs multiples défis. Ce faisant, le BBAN construit un cadre de

développement permettant ultimement d'attirer des acteurs sophistiqués, qui sont généralement intéressés par

des entreprises d'un niveau plus avancé dans leurs cycles de maturité.

L'association en pleine croissance dispose actuellement de 23 membres, s'engageant à mettre à disposition annuellement 2,5 millions F CFA. Le réseau finance des startups à hauteur de 5 à 50 millions. Il a notamment permis un investissement dans Ylomi, une plateforme de mise en relation d'artisans et professionnels avec leur clientèle.

Les investisseurs et les startups intéressés peuvent contacter le BBAN à partir de son site web : www.beninangels.com et de ces pages sur les réseaux sociaux.

Twitter [@beninangels](https://twitter.com/beninangels)

Fb: <https://www.facebook.com/BeninAngels/>

FAIRE DES AFFAIRES AU BENIN

Cas N° 1 : HUILERIE ROYALE TED BENIN



Armel AHIMAKIN est un agronome qui a créé l'entreprise HUILERIE ROYALE TED BENIN SARL dont la proposition de valeur est née des ruines d'une activité de transformation artisanale de la noix de coco menée auparavant par sa mère illétrée.

Son idée de reprendre l'activité de sa mère est née de son amour pour la noix de coco et sa délicieuse huile à laquelle il avait été habitué depuis son enfance, mais dont la production a été abandonnée non seulement par sa mère mais également par la majorité des femmes rurales qui étaient dans cette production au profit de l'exportation de la matière première, des conditions rudimentaires de la production et de la difficulté à garder stable le produit obtenu de la transformation. Armel s'est servi de trois atouts dont il disposait : sa formation en agronomie, sa mère ex productrice et un capital d'argent collecté le jour de sa soutenance pour créer autour de lui un environnement favorable à la relance de la transformation de la noix de coco au Bénin.

Face à des contraintes financières, de disponibilité de conditionnement et d'équipement, HRTED a fonctionné durant trois ans dans une production purement traditionnelle mais innovante sur la qualité des produits, son modèle économique beaucoup plus axé sur le commerce équitable et sa capacité à valoriser les pertes après récolte qui a apporté une valeur ajoutée considérable à sa solution.

Par cette proposition de valeur HRTED a permis d'améliorer considérablement la situation de vie de plus 30 femmes et de créer une situation financière pour 8 employés permanents et 5 ouvriers. HRTED a reçu plusieurs prix pour cette innovation dont celui du RUFORUM en 2018 pour les 22 meilleurs entrepreneurs Africains, Le Food connexion challenge organisé par BoP Innovation Center en 2019, le prix de la fondation Tony Olumelu en 2019 ... etc.



Grâce au moyen financier collecté de ces différents prix, HRTED est passé à un niveau de production semi artisanal et a pour vision d'ici 2024 de transformer 80% de la noix de coco produite au Bénin et dans les pays voisins. Etant donné qu'il n'existe pas de grandes industries spécialisées dans l'extraction de l'huile de coco au Bénin, ce marché offre toujours de nouvelles possibilités que nous avons saisies en créant notre marque. Le produit de notre société fait l'objet d'une importante demande à l'international pour la cuisine et la fabrication de produits cosmétiques. Bien que l'huile de noix de coco artisanale soit vendue sur le marché local et que des entreprises comme HRTED, Siloé et Agri-Conseil se lancent dans la production, la demande demeure forte pour une huile de coco de qualité. Le marché de la noix de coco est en pleine expansion au Bénin. Même si les statistiques précises sur ce marché manquent, on peut l'estimer à plus de 100 millions de francs CFA en 2018, car les commerçants témoignent avoir fait des profits considérables en



vendant ses différentes dérivées. HRTED s'est focalisée sur le volet huile de coco, et ambitionne détenir jusqu'à 60% de ce marché d'ici 2022. Cela sera possible grâce aux équipements à utiliser pour améliorer la qualité de l'huile, aux partenaires de distribution (pharmacies, magasins, supermarchés, etc.) et à l'exportation à l'international.



Cas N° 2 : IDIRIUM



Diplômé en Management interculturel et traduction (ISIT, Paris), il est rentré au Bénin en 2010, après ses études universitaires. Il a effectué des missions de consulting en tant que freelance jusqu'en 2012. Puis, il a créé sa première entreprise : Pyramide Consulting, une agence de communication et marketing. Outre les travaux réalisés pour ses clients, il éditait un magazine gratuit dénommé ICÔNES dont le but était de promouvoir la jeunesse entreprenante et innovante de son pays. Il s'est ensuite lancé dans l'agroalimentaire en 2013-2014, testant une version de kluiklui d'Agonlin revisitée. Le concept a plu et cela l'a conduit à créer la société Iridium

dédiée à l'agrobusiness dès 2015. C'est ainsi que naîtra la marque de snacks Dayélian qui a connu un bel engouement et suscité la curiosité des médias tant locaux qu'internationaux (Canal+, RFI, BBC Afrique, Radio 2M Maroc, etc.).

A l'époque, il n'était pas possible de créer son entreprise en ligne. Il fallait se rendre au GUFE (Guichet Unique de Formalisation des Entreprises) pour les diverses formalités. Il trouvait cela un peu tracassant, mais c'est le propre de toute démarche administrative. En moins d'un mois, il avait bouclé la procédure. Aujourd'hui, tout ceci est beaucoup plus simple car on peut créer sa société en ligne et boucler tout cela en quelques heures ou jours.

A l'époque, il a eu à dépenser entre 100 000 et 200 000 F CFA (y compris frais d'ouverture du compte bancaire et dépôt initial)

Pour les entreprises naissantes n'ayant pas de gros volumes d'activité dès le départ, le régime du forfait : TPS (Taxes Professionnelles Synthétiques) permet d'amenuiser la pression fiscale. Toutefois, il aurait souhaité, tant à l'époque qu'aujourd'hui, qu'il y ait davantage

de mesures incitatives permettant aux jeunes pousses de faire leurs armes sans trop de contraintes. Tout compte fait, les charges relatives aux impôts restaient supportables. Par contre, lorsque vous sortez du régime TPS et réalisez un chiffre d'affaires supérieur à 50 000 000 F CFA, le traitement change et la pression fiscale croît significativement. Il convient donc à chaque entreprise de trouver les moyens d'optimisation fiscale s'offrant à elle selon son type d'activité et réalités de son secteur.

La motivation du personnel: lorsqu'il est difficile de payer des salaires conséquents est un challenge de tous les jours. Il faut pouvoir transmettre la vision à ses collaborateurs pour qu'ils acceptent les bégaiements sacrificiels du début.

Le complexe face aux produits locaux souvent jugés de qualité discutable et trop coûteux est un verrou difficile à sauter. Ces réflexes du consommateur sont en train de changer grâce aux initiatives qui se multiplient dans le secteur et aux campagnes de sensibilisation diverses. Aujourd'hui, Iridium propose une gamme élargie d'une vingtaine de snacks -sous la marque bannière Dayélian- issus du riche patrimoine culinaire revisité. L'entreprise propose les produits aussi bien au grand public, via les boutiques, supermarchés et autres, qu'aux entreprises (hôtels, organisations...) au prix de 1000 FCFA le paquet. Pour y arriver, il a misé sur l'hygiène, le marketing et la communication. Elle distribue également exclusivement certains produits tels qu'une liqueur de racine dénommée Ayoya. L'entreprise a, par ailleurs, organisé en décembre dernier, la plus grande foire de produits « made in Benin », Expo Daho.

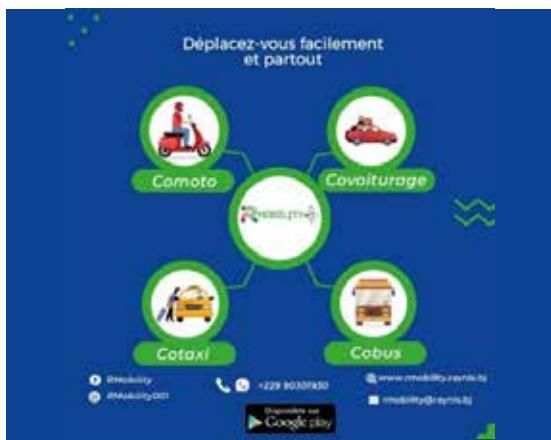


Cas N°3 : RAYNIS

RAYNIS est une entreprise sociale créée et immatriculée au Bénin en janvier 2019 sous le numéro RCCM RB/ABC/19B 2531. Elle porte des valeurs fortes à savoir :

- Sociabilité ;
- Efficacité ;
- Satisfaction du client.

L'idée de création de cette entreprise a longtemps été réfléchie par les promoteurs, Raynald Ballo et Symphonie Tchibozo, qui résident en France. N'étant pas au Bénin lors de la création de RAYNIS et par manque d'informations à cette période, ils ont fait le



choix de confier les démarches administratives à un cabinet de notaire qui l'a fait en respectant le délai et la transmission rapide des pièces nécessaires afin de mener leurs activités en toute légalité. Aujourd'hui, la démarche est totalement simplifiée en passant par le site web du [gufebénin](#).

Leur ambition est liée d'une part à la volonté de se consacrer à la passion du métier des transports et mobilité durable en lien avec le numérique, l'agriculture biologique puis d'autre part de s'intéresser à l'amélioration des conditions de vie au Bénin. D'où le déploiement en Juin 2020 de notre première plateforme de mobilité partagée : RMobility.

RMobility est une plateforme numérique complète de covoiturage, comotorage, cotaxi et cobus dont le but est d'une part de mettre en relation conducteur et passagers, puis d'autre part d'aider ces usagers à se déplacer à moindre



coût et en toute sécurité. Suivez ces liens pour y accéder :

- Site web RMobility: <https://rmobility.raynis.bi>
- Application mobile sur Android : RMobility (la version IOS est en cours de déploiement)
- Site web de RAYNIS : <https://raynis.bi>

Ils ont une équipe à 100% constituée de jeunes béninois déterminés à relever ce challenge à leurs côtés. De plus, ils travaillent





en collaboration avec des acteurs importants du marché à savoir sociétés d'assurances, les réseaux de téléphonie mobile, associations...

Qui est le promoteur du covoiturage à travers l'application RMobility ?

Raynald Ballo est un jeune béninois. La trentaine, géographe de formation, il s'intéresse aux sujets relatifs aux transports et mobilité durable en Afrique puis en Europe. Il écrit à ses heures perdues et est auteur du roman « Soit Dieu, soit Elle » publié auprès de PBA Éditions.

À la suite de ses études universitaires, il a effectué un diagnostic des pratiques de déplacements dans quelques villes du Bénin. Les résultats de terrain révèlent une réelle nécessité de fusionner innovation et nouvelle manière de se déplacer. D'où le déploiement de l'appli RMobility qui est un service de mobilité partagée.

Avec l'application RMobility « Notez bien qu'en partageant une même voiture pour un trajet donné, les frais sont divisés entre les passagers. Son objectif est de faire en sorte qu'à travers cette application, conducteurs et passagers soient mis en relation pour se déplacer simplement et en toute sécurité sur toute l'étendue du territoire (court, moyennes

et longues distances) ».

En effet, la majorité des personnes interrogées ont exprimé leur mécontentement sur les pratiques actuelles au sujet des transports parmi lesquels nous pouvons trouver le retard lié à diverses raisons, la sécurité, les surcharges, le peu de confort et les surcoûts...

L'application RMobility permet de réduire les dépenses en déplacement de manière significative. Raynald Ballo se base sur certains exemples simples pour se faire plus explicite : « Prenons un exemple simple, un aller Parakou-Cotonou coûte en moyenne 10 000 F CFA en bus et 30 000 F CFA en voiture individuelle. En faisant du covoiturage, les frais se réduisent à 10 000 francs environ pour le propriétaire de la voiture. C'est le même principe pour la moto pour celles et ceux qui partagent leur siège vide au quotidien. Pour accéder aux services de RMobility, il faut avant tout télécharger l'application sur Google Play Store et s'inscrire. Son usage est très simple et son fonctionnement est basé sur quelques points essentiels ».

Raynald Ballo et son associé sont heureux de collaborer avec ABC AFFORD dans le cadre de son programme de renforcement et d'accompagnement des entreprises de la diaspora. Ils sont convaincus qu'en ensemble nous allons relever le défi de développement des activités permettant de créer des emplois stables et durables pour la jeunesse.

Suivez le témoignage :

<https://www.youtube.com/watch?v=5v7Zzgmp47Q&t=18s>

Pour plus d'informations, abonnez-vous aux pages de la plateforme sur les réseaux sociaux :

Instagram: <https://www.instagram.com/rmobility001/>

Facebook: <https://www.facebook.com/RMobility/>

YouTube: <https://www.youtube.com/channel/UCETNxMQmvpmIPJOWlenJQ>

Par ailleurs, la presse béninoise s'intéresse déjà à la plateforme.



PROCESSUS DE CREATION D'ENTREPRISE SIMPLIFIEE

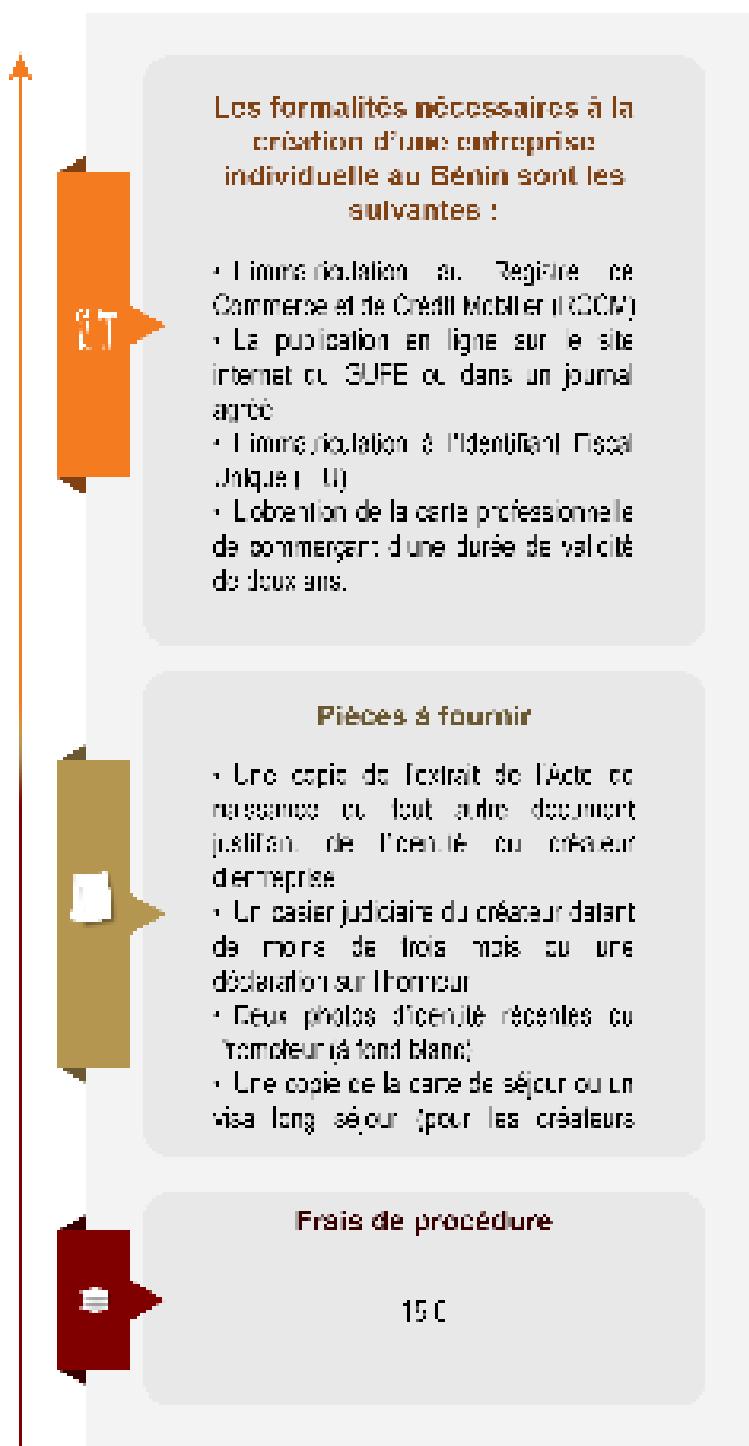
Créer une entreprise au Bénin : les procédures

A qui s'adresser ?

Si vous souhaitez créer une entreprise au Bénin, le Guichet Unique de Formalisation des Entreprise (GUFE) est l'endroit indiqué pour accomplir les procédures. Vous trouverez en un même lieu toutes administrations impliquées dans la création d'entreprise, et vous pourrez à moindre coût et dans un délai réduit accomplir les procédures de création.

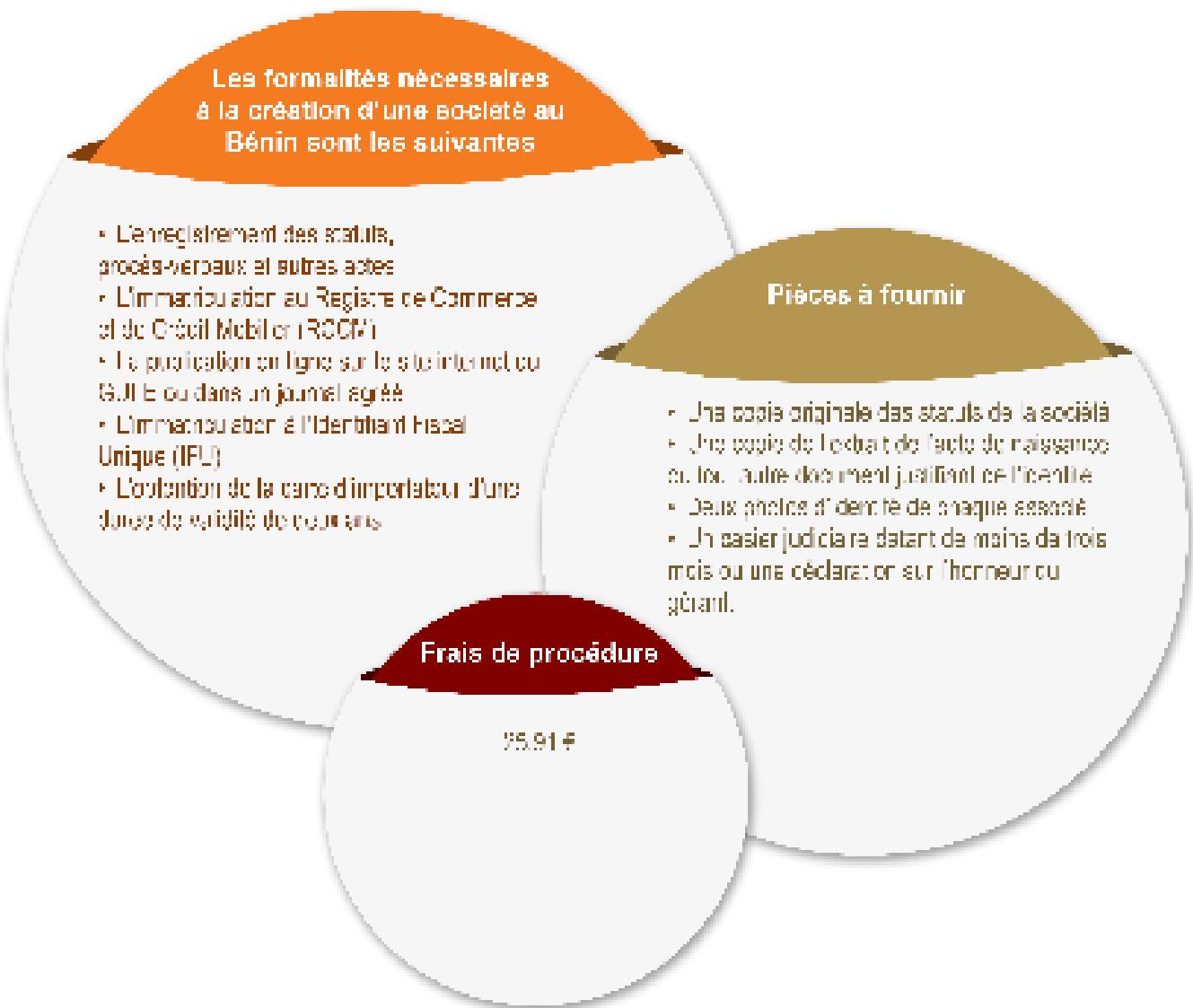
Quelles formalités accomplir pour quels types d'entreprises ?

1) Formalités à accomplir pour la création d'une personne physique.



NB : Ces nouveaux coûts sont valables aussi bien pour les nationaux que pour les étrangers.

2) Les formalités nécessaires à la création d'une société au Bénin sont les suivantes :



Ce qu'il faut savoir

Le montant du capital social pour les SARL (Société à Responsabilité Limitée) est librement déterminé par les associés. Le montant du capital est divisé en plusieurs parts, il faut prévoir pour le dépôt en banque, un minimum de 5 000 FCFA (soit 7,62 €) qui représente le montant d'une part. L'attestation IFU (Identification Fiscale Unique) est établie pour la société, le gérant et les associés (s'il en existe).

Les documents sont envoyés dans votre boîte électronique, vous les avez également dans votre compte sur le site internet www.monentreprise.bj.

En ligne c'est une démarche simplifiée :

1. Créer votre dossier
2. Payer en ligne
3. Recevoir les certificats



Conditions d'ouverture de comptes dans une Banque

Ouverture de compte bancaire en 3 étapes :

<https://benindoingbusiness.bj>

1. Ouverture d'un compte pour la société

Que devez-vous fournir ?

- Lettre de convention de compte (original) signée par un des dirigeants sociaux ;
- Statuts enregistrés (expédition) (copie simple)
- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (copie simple)
- Journal légal contenant l'annonce (copie simple)
- Carte nationale d'identité (original + copie simple) de chaque personne autorisée à signer les chèques de la société
- Photo d'identité (02) de chaque personne autorisée à signer les chèques de la société
- Attestation de résidence (original + copie simple) d'un des dirigeants sociaux ;
- Facture d'eau, d'électricité ou de téléphone (originale + copie simple) du lieu de résidence d'un des dirigeants sociaux. Il peut aussi fournir une quittance de loyer ou un contrat de location ou une assurance d'habitation datant de moins de trois mois et portant son nom.

Pourquoi est-ce obligatoire ?

- Acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et du GIE Articles 313, 314
- Arrêté interministériel n°019/2010/ MC/MJLDH/MEF/MTFP/DC/SGM/SA du 16/07/2010 : Le relevé d'identité bancaire est demandé par le Centre de Formalités des Entreprises pour établir l'identifiant fiscal unique et la carte d'importateur.

2 Dépôt du capital social

Que devez-vous fournir ?

1. Fiche de versement (original)
2. Montant du capital social.

Pourquoi est-ce obligatoire ?

1. Acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et du GIE
Articles 311, 387

3 Retrait du relevé d'identité bancaire

Que devez-vous fournir ?

1. Reçu de versement (Bank Of Africa) (original)

Ce qu'il faut savoir

Nous prenons ici l'exemple de la Bank of Africa (BOA) Bénin. Le demandeur peut ouvrir le compte de la société dans toute banque du Bénin dont la liste est jointe. Tous les originaux des documents et pièces fournis sont retournés au demandeur séance tenante, après vérification des copies.

Conditions d'accès aux comptes par SFD

Quelques SFD (Système Financier Décentralisé)

SFD	CONDITIONS D'OUVERTURE DE COMPTES ET DE TENUE DE COMPTES (PERSONNE PHYSIQUE)
PEPCo	Documents : 2 photos d'identité, 1 copie de carte d'identité Frais d'ouverture de compte : 500 FCFA Montant minimum : 5 000 FCFA Frais de tenue de compte : 250 FCFA/mois
FECECAM	Documents : 2 photos d'identité, 1 copie de carte d'identité ou carte Lépi ou passeport Part sociale : 1 000 FCFA Droit d'adhésion : 500 FCFA Frais d'ouverture de compte : 1 000 FCFA Montant minimum : 1 000 FCFA Frais de tenue de compte : 500 FCFA La FECECAM a assoupli ses conditions d'accès en juin dernier pour favoriser plus d'inclusion
ACFB	Documents : 2 photos d'identité, 1 copie de la carte d'identité ou carte Lépi ou passeport Droit d'adhésion + achat de livret : 3 000F Montant minimum : 3 000 F Frais de tenue de compte : Aucun

SFD	CONDITIONS D'OUVERTURE DE COMPTES ET DE TENUE DE COMPTES (PERSONNE PHYSIQUE)
UNACREP	<p>Documents : 3 photos d'identité, 1 copie carte d'identité ou carte Lépi ou attestation de possession d'État</p> <p>Part sociale : 3 000 FCFA</p> <p>Droit d'adhésion : 2 000 FCFA</p> <p>Dépôt minimum : 2 000 FCFA</p> <p>Frais de tenue de compte : 1 000 FCFA/année</p>
COMUBA	<p>Documents : 3 photos d'identité + 1 copie carte d'identité ou carte Lépi</p> <p>Part sociale : 2 500 FCFA</p> <p>Frais de carnet et autres : 1 000 FCFA</p> <p>Droit d'adhésion : 3 000 FCFA</p> <p>Frais de tenue de compte : Aucuns</p>
CMMB	<p>Documents : 2 photos d'identité, 1 copie de la carte d'identité ou carte Lépi</p> <p>Part sociale : 10 000 FCFA</p> <p>Droit d'adhésion : 2 500 FCFA</p> <p>Dépôt initial minimum : 2 500 FCFA</p> <p>Frais de tenue de compte : Aucuns</p>

Pour la personne morale (Entreprise, Association, Groupement)

Les conditions sont pratiquement les mêmes pour chaque responsable

Cas de PEBCO-BETHESDA

- 02 photos d'identité de chacun des trois (03) responsables de l'organisation ;
- 01 pièce d'identité de chacun d'eux ;
- Un minimum de 5 500 F CFA

Créer une entreprise au Bénin : Quelle fiscalité ?

ELEMENTS	Micro Entreprise	Petite Entreprise	Moyenne Entreprise	Grande Entreprise
Forme Juridique	<p>Peu importe</p> <p>> Entreprise individuelle : Etablissement, SARLU, SA unipersonnelle</p> <p>> SARL, SAS, SA, SNC</p> <p>La forme juridique ne détermine pas le type d'entreprise (PME ou Grande), sauf pour les SA qui sont à tout le moins des moyennes entreprises</p>			
Chiffre d'affaire	0 à 20 millions	Plus de 20 à 50 millions	Plus de 50 à 1 milliard	Au-delà de 1 milliard

Régime d'imposition <i>(Dépendant du niveau de Chiffre d'affaire)</i>	Forfait ou TPS : Taxe Professionnelle synthétique regroupant 4 impôts : TVA, VPS (sur les salaires), Patent et Impôt sur le résultat	Réel : Impôts dus et liquidés séparément. Impôt sur le résultat (sur les sociétés ou sur le revenu d'entreprise individuelle ou de personnes) : taux de 25% ou 30%
NB : Les SOCIETES ANONYMES (SA) ne peuvent être à la TPS. Elles sont d'office au réel.		
Société étrangère : Application de la fiscalité	<ul style="list-style-type: none"> Pour les pays ayant signé des accords de non double imposition (France, Norvège, Maroc, Emirats Arabes Unis) la société est imposée sur le revenu dans le pays d'origine de la société. Mais la TVA est due sur les prestations d'ici. Pour les pays n'ayant pas signé des accords de non double imposition : il est retenu que la TVA (Taxes sur Valeur Ajoutée) est due sur les prestations d'ici - mais aussi 25% sur les personnes physiques et 30% sur les sociétés au titre de l'impôt sur les résultats. <p>NB : Diaspora et étrangers: Rien de particulier, en dehors des accords de non double imposition.</p>	
Mesures incitatives	Si les entreprises nouvellement créées et n'ayant jamais fait de déclaration, ni fait objet de contrôle fiscal viennent se déclarer sans un contrôle de l'administration, les pénalités liées aux exercices non prescrits sont annulées.	

Le Gouvernement du Bénin a amélioré le climat des affaires en adoptant des textes visant à simplifier le processus de formalisation des entreprises, notamment la suppression de l'obligation de constitution d'un capital social minimum et du recours au notaire lors de la création des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) (Cf. article 2 du décret n°2014-220 du 26 mars 2014), la suppression de l'exigence du Relevé d'Identité Bancaire avant la délivrance de

l'Identifiant Fiscal Unique (IFU), et la réduction des coûts et durée de formalisation des entreprises.
Avec la création du site web du GUFE, les extraits de registre de commerce et de crédit mobilier sont désormais publiés en ligne depuis avril 2013. La publication est devenue gratuite supprimant de ce fait les coûts de publication jadis exigés aux entreprises.
www.gufebenin.org

COMMENT CREER UNE ONG AU BENIN

Association – ONG – Partis politiques

Au Bénin, l'enregistrement d'une ONG se fait suivant la procédure ci-après :

Quelles sont les pièces à fournir ?

- Demande d'enregistrement de l'ONG (Organisation Non Gouvernementale) dûment signée par l'un des membres, adressée au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
- Deux (02) exemplaires du procès-verbal (PV) de l'Assemblée Générale Constitutive (congrès constitutif)
- Liste de présence dûment signée par les participants à l'assemblée constitutive (congrès constitutif)
- Deux (02) exemplaires des statuts
- Deux (02) exemplaires du règlement intérieur
- Un (01) extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois des principaux responsables : Président, Vice-Président, Secrétaire Général, Secrétaire Général Adjoint, Trésorier Général et son Adjoint

- •Un récépissé de versement au Trésor Public dans le compte N°BJ6600100100000010435064 de la somme de cinquante mille (50.000) F.CFA

- Deux chemises cartonnées à sangle
- Une version électronique des textes fondamentaux sur clé USB ou CD.

Où dépose-t-on le dossier pour enregistrer une ONG nationale au Bénin ?

On dépose le dossier au Secrétariat Administratif du Ministère de l'Intérieur au 1er étage de l'immeuble de l'ex Primature sis en bordure de rue non loin de l'école Montaigne.

Comment se déroule la procédure ?

Le dossier ainsi constitué et déposé, une décharge est délivrée au requérant. Ensuite le dossier est envoyé à la Direction du Ministère de l'Intérieur sise à Gbégaméy non loin du marché. Dans la 2ème semaine qui suit le dépôt du dossier, le requérant se rend à ladite Direction pour suivre son dossier et au cas où tout est au complet et en règle, l'enregistrement est finalisé.

PAYSAGE DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES PME

Il existe plusieurs types de structures pour la promotion de l'entrepreneuriat au Bénin. Il s'agit notamment des organisations consulaires, des organisations de la société civile et des services publics.

Principales structures publiques de promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi au Bénin

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BENIN (CCIB)
www.ccibenin.org

Information

- Aide à la création d'entreprise
- Flux de marché sectorielles
- Aide et montage des dossiers
- Manifestations commerciales
- Opportunités d'affaires (offre, demande)
- Accès aux investisseurs

Conseil

- Perspectives d'investissements
- Avantages de certaines réglementations
- Facilitation des échanges

Accompagnement

- Assistance à la formation (Formation à l'obtention d'un diplôme)
- Défense du secteur privé (législation professionnelle)
- Plaidoyer pour le secteur privé
- Défense du secteur privé

**CONFEDERATION
NATIONALE DES
ARTISANS DU
BENIN (CNAB)**
www.cnab2017.org

La CNAB a pour objet la promotion et la valorisation des professions d'artisans ainsi que la défense des intérêts matériels et moraux des artisans au Bénin.

**CONSEIL DES
INVESTISSEURS
PRIVES AU BENIN
(CIPB)**
www.cipb.bi

- Interlocuteur reconnu des instances nationales de décision sur les orientations économiques, fiscales et sociales du pays
- Promotion d'un espace favorable à l'investissement, à l'emploi et à l'optimisation des ressources locales.
- Développement d'un environnement favorable à l'entreprise et à l'innovation et à l'emploi

**CHAMBRE
NATIONALE
D'AGRICULTURE
DU BENIN (CNAB)**
www.cnabenin.org

Représentation et protection des intérêts du monde agricole :
• Participation à l'élaboration et mise en œuvre des politiques et programmes de développement
• Veille sur les intérêts généraux et spécifiques du monde agricole

Appui juridique, information, formation, recherche d'opportunités d'affaires...

**UNION NATIONALE
DES AVICULTEURS
PROFESSIONNELS
DU BENIN**
[https://ia-benin.net/
unap-benin/](https://ia-benin.net/unap-benin/)

Assurer la professionnalisation des aviculteurs modernes du Bénin, dans un environnement favorable au développement de leurs activités et à leur épanouissement ; assurer la représentation des aviculteurs vers le secteur public et privé.

ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS (ADEX)

- Permettre aux entreprises béninoises d'obtenir et d'aligner leur pari de marché à l'international
- Promouvoir les produits et services "made in Bénin" sur les marchés étrangers en collaborant avec les autres structures et organisations concernées.

CONSORTIUM ALAFIA www.alafianetwork.org

- La facilitation des négociations entre membres et bailleurs ;
- L'accès à un capital de compétences en matière de gestion, de suivi et d'évaluation des programmes d'appui à la micro entreprise ;
- La promotion des échanges d'expériences entre结构ures membres ;
- Le renforcement des capacités
- L'information utile pour gérer et développer les activités d'appui au développement de la micro entreprise.

Le libéralisme économique au Bénin s'est accompagné de la mise en place de plusieurs initiatives d'appui au secteur privé.

LE MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA MICRO FINANCE AU BENIN (MASMF) www.social.gouv.bj

Le Ministère des Affaires Sociales et de la Micro Finance a pour mission, la définition, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la politique de l'Etat en matière de protection sociale, de famille, de l'enfant, de sécurité nationale, de microfinance et d'égalité des chances, conformément aux vis et règlements en vigueur en République du Bénin et aux visions et stratégies de développement du Gouvernement.

**LE MINISTÈRE DE
L'INDUSTRIE ET
DU COMMERCE
(MIC)**

[www.commerce.
gouv.bj](http://www.commerce.gouv.bj)

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce a pour mission la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique générale de l'État en matière de promotion de l'industrie et du commerce conformément aux lois, règlements et autres instruments juridiques en vigueur en République du Bénin.

**MINISTÈRE DES
PETITES ET
MOYENNES
ENTREPRISES ET
DE LA
PROMOTION DE
L'EMPLOI
(MPMEPE)**

www.pmepe.gouv.bj

Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi a pour mission la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique générale de l'État en matière de développement et de promotion des petites et moyennes entreprises et de promotion de l'emploi, conformément aux lois, règlements et autres instruments juridiques en vigueur en République du Bénin.

**FONDS DE
DÉVELOPPEMENT
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE ET DE
L'APPRENTISSAGE
(FODEFCA)**

Ce dispositif stratégique pour promouvoir la formation continue et l'apprentissage est placé sous la tutelle du ministère chargé du Travail. Sa mission est de valoriser les ressources humaines par le financement d'actions de formation au profit des travailleurs du secteur privé moderne et informel (artisanat, agriculture) et des jeunes arrivant sur le marché du travail.

FNPEEJ (FONDS NATIONAL DE PROMOTION DE L'ENTREPRISE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES)
www.fnpeej.bj

Créé par décret n°2007-652 du 31 décembre 2007 et modifié par décret enregistré sous l'Affaire N°192/14 adopté en Conseil des Ministres en sa séance du 2 et 3 juillet 2014, le FNPEEJ a pour mission de faciliter l'accès des jeunes et des PME aux moyens et outils de production par le biais du crédit, en collaboration avec ses différents partenaires.

FNM (FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE)
www.fnm.bj

La mission du FNM est de contribuer au renforcement des capacités financières et techniques des acteurs du secteur de la microfinance, en particulier des SFD, pour satisfaire les besoins de services financiers et non financiers exprimés par les populations à faible revenu.

PADME (PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES MICRO-ENTREPRISES)

L'Association PADME se donne pour mission de rendre l'accès facile et rapide aux services financiers pour les micros entreprises et toutes les personnes à faible revenu.

APIEX (AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DES EXPORTATIONS)
www.apiex-benin.com

L'APIEx, est un outil intégré et unique pour la facilitation des opérations du commerce et de l'investissement qui joue le rôle d'interface entre le secteur public, avec afin d'assurer plus d'efficacité et de résultats dans la réponse au développement des exportations et des investissements.

Principaux programmes et initiatives de promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes

FONDATION DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI
<http://www.fondationuac.org>

Ces missions sont déclinées en trois objectifs stratégiques qui sont :

- Encadrer les jeunes diplômés à créer au moins 30 entreprises innovantes par an pour 1 000 emplois directs et 3 000 emplois indirects au moins d'ici à 2025 ;
- Sensibiliser tous les acteurs de la communauté universitaire sur la nécessité et pour favoriser la création d'entreprises pour réduire le phénomène de chômage ;
- Continuer à maintenir le taux de chômage des diplômés de l'UAC à moins de 20% d'ici à 2025.

LA FONDATION TONY ELUMELU
www.tonyelumelufoundation.org

Le programme d'entrepreneuriat de la Fondation Tony Elumelu est un engagement de 100 millions de dollars sur 10 ans visant à identifier, former, mentorer et financer 10 000 entrepreneurs.

PROGRAMME DE LA FRANCOPHONIE POUR LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES ET DES FEMMES

Ce programme vise l'accompagnement de nouveaux entrepreneurs ou de jeunes porteurs de projets soutenant, grâce aux techniques grâce à la mise en place d'incubateurs proposant des services dédiés : formation à l'entrepreneuriat, tutorat, développement de plans d'affaires, appui comptable et juridique, formations aux outils numériques.

CENTRE SONGHAI
<http://www.songhai.org>

Le centre assure la formation de jeunes entrepreneurs qui doivent reproduire le modèle Songhai partout, à commencer principalement par leur région (village), en contribution au développement durable de leur communauté en créant des emplois et contributif à sa croissance rural.

PROJET DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE (PROSIME-SA) : AVISACCONTACT

Le projet vise à contribuer à l'amélioration de la productivité, l'augmentation des revenus et la création d'emplois dans les Petites et Moyennes Entreprises intervenant dans les chaînes de valeur (z, soit en amont des dépannements du Riziculteur, de l'Abattoir, du Zou et des Cotonneries).

APPUI AU DEVELOPPEMENT, A LA PROFESSIONNALISATION ET A L'ASSAINISSEMENT DE LA MICROFINANCE (ADAPAMI) AU BENIN

Le projet d'Appui au développement, à la professionnalisation et à l'assainissement de la microfinance (ADAPAMI) au Bénin prévoit permettre à 500 000 bénéficiaires accédant, dont 80 % de femmes, d'accéder à des services financiers de qualité et sécurisés.

TECHNOSERVE
<http://www.tnsbenin.org>

TechnoServe a exécuté le Programme de Compétitivité des PME d'Haïti en FCFA (une initiative du gouvernement béninois financée par la Banque Mondiale). Un peu plus de 130 entrepreneurs (dont 45% sont des femmes) sont sortis à la phase finale de la compétition et ont pu bénéficier au total de 1,2 milliards de FCFA et d'assistance technique. Grâce à cet appui, ces entreprises ont créé 300 emplois et, avec une dynamique de croissance, vont générer 2 000 nouveaux emplois.

Le Gouvernement du Bénin a pris des mesures rapides afin d'améliorer le climat d'affaires, de poser un cadre plus sain pour l'investissement et de faciliter les partenariats public-privé.

Les liens utiles pour des informations complémentaires.

Pourquoi investir au Bénin	https://doingbusinessinbenin.com/investir-au-benin/
Accès aux Marchés Publics	https://doingbusinessinbenin.com/indicateurs/acces-aux-marches-publics/
Commerce transfrontalier	https://doingbusinessinbenin.com/indicateurs/commerce-transfrontalier/
Création d'entreprise	https://doingbusinessinbenin.com/indicateurs/creation-dentreprise/
Exécution des contrats	https://doingbusinessinbenin.com/indicateurs/execution-des-contrats/
Obtention de prêts	https://doingbusinessinbenin.com/indicateurs/obtention-de-prets/
Paiement des impôts et taxes	https://doingbusinessinbenin.com/indicateurs/paiement-des-impots-et-taxes/
Permis de construire	https://doingbusinessinbenin.com/indicateurs/permis-de-construire/
Protection des investisseurs minoritaires	https://doingbusinessinbenin.com/indicateurs/protection-des-investisseurs-minoritaires/
Raccordement à l'électricité	https://doingbusinessinbenin.com/indicateurs/raccordement-a-lelectricite/
Règlement de l'insolvabilité	https://doingbusinessinbenin.com/indicateurs/reglement-de-linsolvabilite/
Transfert de propriété	https://doingbusinessinbenin.com/indicateurs/transfert-de-propriete/
Foncier au Bénin : La plate-forme e-Notaire présentée aux notaires	https://www.gouv.bj/actualite/710/foncier-be-nin-plate-forme-notaire-presentee-notaires/

DOING BUSINESS – Découvrez la synthèse des réformes mises en œuvre par le gouvernement pour l'amélioration du climat des affaires au Bénin	https://www.gouv.bj/actualite/672/?fbclid=IwA-R2I5Bzeg_vipCC5wTA0xvh5paT6ofq0XwT-vLr8As7HXno8x_SD1KRwgCvs
Vous êtes un Notaire et vous avez des opérations foncières à effectuer ? C'est désormais possible en quelques clics	https://www.gouv.bj/actualite/649/vous-etes-notaire-vous-avez-operations-foncieres-efficter-desormais-possible-quelques-clics--/
Amélioration du climat des affaires au Bénin : Les innovations contenues dans la Loi 2020-08 du 23 avril 2020 portant modernisation de la justice	https://www.gouv.bj/actualite/640/amelioration-climat-affaires-benin-innovations-contenues-dans-2020-08-23-avril-2020-portant-modernisation-justice/
Climat des affaires au Bénin – Facilité pour l'obtention de prêts pour les entreprises béninoises	https://www.gouv.bj/actualite/636/climat-affaires-benin---facilite-obtention-prets-entreprises-beninoises/
Loi 2020-08 du 23 avril 2020 portant Modernisation la Justice	https://doingbusinessinbenin.com/wp-content/uploads/2020/04/Loi-2020-08-du-23-avril-2020-portant-Modernisation-la-Justice.pdf
Le Bénin passe à une justice commerciale 2.0	https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2020/04/21/commercial-justice-20-benin-upgrades-its-system
Amélioration du Climat des affaires : Le Répertoire Électronique des Sûretés Mobilières du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier lancé	https://www.gouv.bj/actualite/579/amelioration-climat-affaires-repertoire-electronique-suretes-mobiliere-registre-commerce-credit-mobilier-lance/

BONNES RAISONS POUR INVESTIR AU BÉNIN

- 1. Un modèle de démocratie et de stabilité en Afrique subsaharienne
- 2. Un potentiel culturel impressionnant à promouvoir
- 3. Des domaines d'investissement en pleine expansion (agriculture, élevage...)
- 4. Une situation géostratégique avantageuse pour la circulation des biens et services
- 5. Un cadre juridique et une fiscalité incitative
- 6. Un potentiel industriel encore sous-exploité offrant de multiples opportunités
- 7. Une ressource humaine qualifiée et compétente
- 8. Une agriculture très variée
- 9. Un climat favorable à l'agriculture
- 10. Une forte disponibilité en terres (environ 11 millions d'hectares).

A faire et à ne pas faire

De nombreuses PME de la diaspora et d'autres pays entrant sur un marché difficile augmentent le risque d'échec par leur approche de l'entreprise, et en ne s'appuyant pas sur les conseils des agences de soutien aux entreprises

et de développement. Après des années de soutien intensif aux PME de la diaspora, voici quelques conseils que le programme ABC a identifiés. Nombre d'entre eux sont évidents - mais les entreprises les ignorent à leurs risques et périls.

A faire	À ne pas faire
Prévoir des délais suffisants pour les certificats et autres documents d'enregistrement	N'obtenez pas de fonds pour commencer ensuite vos recherches sur la certification de l'entreprise et les autres documents d'enregistrement ou autorisations nécessaires à votre entreprise. Cette approche peut avoir un impact négatif sur le temps que vous devez consacrer à votre entreprise et vous coûtera invariablement plus chère.
Soyez réaliste quant à votre plan d'entreprise et à ses délais - faites la preuve de sa viabilité	N'essayez pas de réaliser une vision à 10 ans dans un plan d'affaires ou un cash-flow à 2 ans. La réalisation de votre vision nécessite une mise en œuvre réaliste.
Posséder votre plan d'entreprise et vos projections financières et les utiliser pour gérer ou adapter l'entreprise	N'essayez pas de gérer une entreprise que vous ne comprenez pas entièrement
Sélectionner des partenaires efficaces ou mettre en place une équipe de gestion locale solide	Ne gérez pas votre entreprise au Nigeria depuis Londres ou Glasgow ou n'importe où ailleurs au Royaume-Uni
Être ouvert à l'apprentissage, à la critique et aux nouvelles façons de faire des affaires	Ne supposez pas que ce que vous avez fait auparavant et votre ténacité et votre passion vous permettront de vous en sortir
Connaître et accéder à toutes les aides qui vous sont offertes dans la diaspora et dans le pays d'opération	Ne supposez pas que vous devez tout savoir et tout faire vous-même ou que c'est une faiblesse d'avoir besoin et de demander des conseils ou de l'aide
Être flexible et adaptable	Ne soyez pas dogmatique dans votre approche des affaires
Assurez-vous de savoir quel type de financement convient à votre modèle d'entreprise (subventions, prêts, fonds	N'élaborez pas, à tout prix pour votre entreprise, un plan qui corresponde aux objectifs du financier mais pas à vos propres objectifs
Lorsque vous recherchez un financement approprié, demandez-vous si vous êtes une entreprise en phase de	Ne signez pas de document juridique pour tout type de financement sans comprendre parfaitement vos responsabilités et celles du financier, ainsi que les implications des deux
Prenez bien en compte votre propre éthique commerciale, par exemple en vous assurant d'avoir une trace écrite de toutes les transactions. Intégrez ces éléments dans vos opérations.	Ne vous engagez pas dans des pratiques contraires à l'éthique qui pourraient avoir un impact négatif sur votre entreprise ou la mettre en danger.

Assurez-vous d'avoir effectué une évaluation des risques et de disposer d'un plan B, C et D	Ne supposez jamais que le plan A sera toujours conforme au plan - ayez toujours une option de repli
Essayez de comprendre vos clients (potentiels), ce que votre entreprise peut leur offrir de façon unique et	Ne supposez pas que les clients sont tous les mêmes et ont les mêmes comportements et un marketing aléatoire
Comprendre vos activités et identifier clairement les secteurs dans lesquels elles seraient les plus efficaces	Ne supposez pas que vos activités habituelles fonctionneront aussi efficacement sur un nouveau marché
Recherchez autant que possible les tendances dans votre secteur, par exemple les tendances du marché local et du	Ne supposez pas que, parce que votre entreprise travaille ailleurs, le processus et les problèmes seront les mêmes
Réfléchissez à votre valeur ajoutée en tant qu'entreprise de la diaspora - quelle est votre USP de la diaspora pour votre entreprise - réseaux de la diaspora, marchés, compétences, perspectives mondiales, etc.	Ne vous contentez pas de faire comme si de rien n'était dans le pays où vous opérez en vous basant sur le principe

Les agences de soutien aux entreprises basées au Bénin peuvent vous aider à naviguer sur le marché local.

Etude comparée de l'Investissement Direct de la Diaspora (DDI) et les Initiatives de Financement de la Diaspora (DFI) des pays de la CEDEAO réalisée par la Banque Mondiale en 2017. (Voir les tableaux ci-après)

The AFFORD DDI Index

L'Indice d'Investissement Direct de la Diaspora (DDI) n % du PIB. Le tableau ci-dessous classe les pays africains en fonction de l'DDI en pourcentage du PIB.

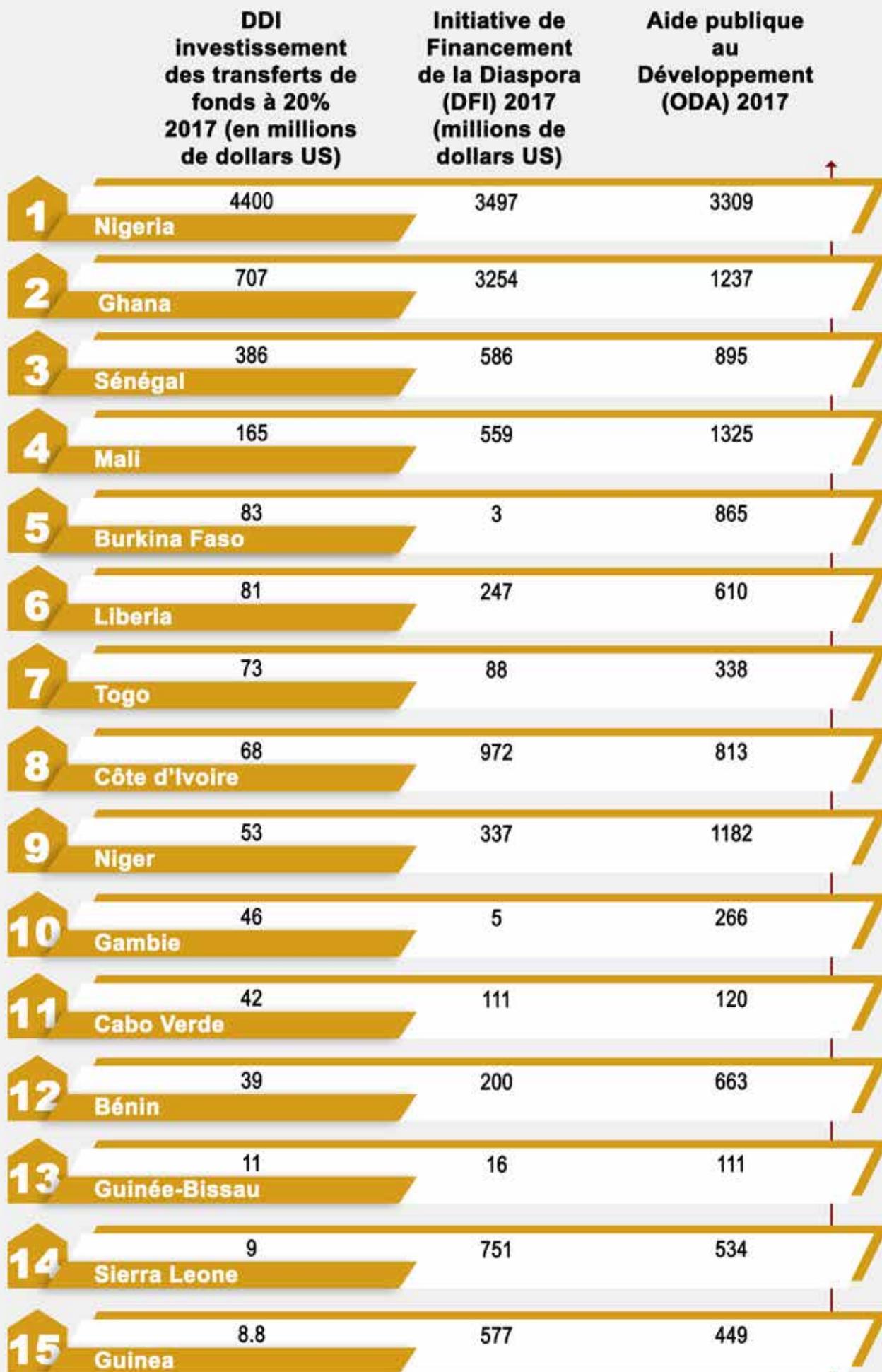
Pays	Total des envois de fonds en 2017 (en millions de dollars US)	DDI à 20 % des envois de fonds en 2017 (en millions de dollars US)	Initiative de Financement de la Diaspora (FDI) 2017 (en million de Dollars US)	% DDI du PIB
1 La Gambie	228	46	5	3.06%
2 Cabo Verde	211	42	111	2.60%
3 Liberia	403	81	247	2.46%
4 Sénégal	1929	386	586	2.03%
5 Togo	367	73	88	1.69%
6 Guinée-Bissau	56	11	16	1.56%
7 Ghana	3536	707	3254	1.20%
8 Nigeria	22001	4400	3497	1.17%
9 Mali	827	165	559	1.15%
10 Burkina Faso	416	83	3	0.67%
11 Niger	263	53	337	0.65%
12 Benin	195	39	200	0.42%
13 Sierra Leone	47	9	751	0.26%
14 Côte D'Ivoire	342	68	972	0.18%
15 Guinée	44	8.8	577	0.09%

Sources : Extrait des données de la banque mondiale

Les pays ayant les plus grandes populations de la diaspora ont relativement les niveaux les plus élevés d'indice de l'Investissement Direct de la Diaspora. Ces pays peuvent avoir une économie relativement petite. C'est le cas de la Gambie ; le Cap-Vert et Libéria qui viennent en tête par la contribution de leur diaspora à leur PIB.

Total de flux de l'Investissement Direct de la Diaspora (DDI)

Ce tableau classe les pays en fonction du total des flux d'DDI
(Calculé comme 20 % des flux d'envois de fonds).





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC